



20
21

RAPPORT ANNUEL

**GROWING
PEOPLE**



TABLE DES MATIÈRES

1	Message du président et du délégué général	24	Autres projets
3	Les marchés des fruits et légumes UE / ACP en 2021	26	Exemples d'activités en 2021
9	Principales réalisations et faits marquants en 2021	50	La communauté internationale du COLEACP
12	Découvrez nos programmes	53	Notre engagement en faveur du développement durable
14	Focus sur les programmes Fit For Market	54	Partenariats
20	NExT Kenya	56	L'équipe
22	Projets du FANDC (STDF)	60	Rapport financier 2021



MESSAGE DU PRÉSIDENT ET DU DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL

« Nous continuons à faire face, en particulier en Afrique subsaharienne, à des besoins immenses mais également à un potentiel qui l'est tout autant »

Comme l'année précédente, 2021 aura été marquée par la pandémie de la COVID-19. Dès le premier trimestre 2020, le COLEACP mettait en place un plan d'actions spécifique dont l'intention était de (i) contribuer à diminuer l'impact négatif de la COVID-19 sur la production et la commercialisation de produits horticoles en pays ACP et (ii) saisir cette contrainte macroéconomique majeure comme une opportunité de contribuer positivement au changement de paradigme nécessaire en ce qui concerne le système agroalimentaire dans les pays ACP. Nous nous basons sur le fait que le secteur des fruits et légumes connaissait une croissance continue avant la pandémie, et qu'il sera encore plus nécessaire dans la période post-COVID tant sur le plan de l'emploi, du genre que de l'équilibre nutritionnel et environnemental.

Malgré – et aussi en réponse - à la COVID-19, en 2021 le COLEACP a continué à rester focalisé sur sa mission dans le cadre notamment de la finalisation progressive du programme Fit For Market (FFM) au service de ses partenaires-bénéficiaires, en restant flexible et en s'adaptant



à l'environnement changeant en Europe, dans les pays ACP et dans le reste du monde. Cela a pu se faire en grande partie en accélérant les activités numériques et via un ancrage régional et national accru du COLEACP.

Dans la continuité de FFM, 2021 a été aussi l'année de la signature du nouveau programme Fit For Market Plus (FFM+), avec nos partenaires – l'Union européenne (UE) et l'Organisation des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique - FFM+ étant pleinement en ligne avec (i) les recommandations issues de l'évaluation externe à mi-parcours des programmes FFM et FFM SPS conduite entre septembre et décembre 2021, (ii) les besoins existants et anticipés pour la filière horticole des états membres de l'OEACP, et (iii) l'évolution des conditions d'accès au marché de l'UE dans le contexte de la COVID et de l'évolution de la réglementation européenne liée au Pacte vert. FFM+ aura une durée de 5 ans et dispose d'un budget de 25 millions d'euros. Le soutien de FFM+ a été conçu pour contribuer à la transition de l'agriculture ACP vers un système agricole et alimentaire plus durable, en intégrant les domaines d'actions prioritaires prévus par la stratégie « De la ferme à la fourchette » du Pacte vert de l'UE.

La conclusion de FFM se révèle en continuation mais aussi en consolidation des résultats atteints depuis 20 ans et le programme PIP1.

La fin d'un tel programme a été en effet l'occasion de consolider l'ensemble des développements entrepris au cours des 5 dernières années en matière de production d'informations, de matériel technique (par exemple, les outils de formation) et de méthodologies d'appui. Le démarrage du programme FFM SPS à une date ultérieure de celle du programme FFM a permis aussi d'assurer une continuité dans le très court terme des activités et des projets d'appui (non finalisés) conduits sous le programme FFM compte tenu du fait que les deux programmes partagent les mêmes objectifs et la plupart des résultats attendus.

Notre partenariat historique avec l'UE et les pays ACP ainsi que l'engagement continu de notre équipe et de toute la famille COLEACP dans les 50 pays où nous travaillons ensemble nous aura permis durant cette année de rester opérationnels et pertinents en adaptant continuellement nos activités.

Voici l'occasion de vous remercier vivement, vous tous et toutes, pour votre confiance et votre implication.

Merci également, sur un plan plus local – qui fait de plus en plus notre quotidien – à la délégation de l'UE au Kenya via le programme NEXT, à l'OMC via le STDF au Togo, en Guinée et au Cameroun, à l'UNIDO au Sénégal, en Guinée et en Guinée Bissau, ou plus récemment à ENABEL au Bénin, de nous avoir aussi fait confiance. Ce sont au total 15 programmes que nous avons été amenés à gérer durant l'année, chacun avec leurs contextes et



enjeux spécifiques et entre lesquels nous nous efforçons de mettre des synergies utiles à la démultiplication de l'impact de notre action. Merci enfin à l'AFD qui a cofinancé le programme FFM. Une relation fructueuse avec l'Agence française de développement qui, nous espérons, constituera le socle de collaborations futures.

Nous continuons à faire face, en particulier en Afrique subsaharienne, à des besoins immenses mais également à un potentiel qui l'est tout autant dans le secteur agricole, pourvoyeur d'emplois et de nouveaux métiers pour les plus jeunes, les femmes et les communautés vulnérables. Forts de notre vision, « Growing people » et de nos valeurs, ainsi que de notre approche globale et de nos outils, nous disposons d'un cadre solide pour pouvoir travailler dans ce monde volatile et vulnérable, au service de celles et ceux qui s'engagent en faveur d'une économie et d'une planète durables.

En 2022, avec le démarrage de nouveaux programmes comme FFM+ mais aussi AGRINFO, qui devra constituer une réponse à la question de la conformité aux mesures réglementaires et non réglementaires de l'Union européenne dans le secteur agricole, nous continuerons, notamment dans les pays membres de l'OEACP où nous travaillons, à faciliter la transformation des défis climatiques et environnementaux en opportunités, en œuvrant pour que cette transition soit aussi juste et inclusive que possible.

Malgré un contexte international imprévisible, nous restons donc confiants dans l'avenir. D'autant plus que les chaînes de valeur horticoles, notre principal champ d'action, sont durables par nature. Les fruits et légumes sont en effet reconnus comme tels sur le plan environnemental dans le secteur agricole. Ensuite, parce que d'un point de vue nutritionnel et de l'équilibre alimentaire, nous en avons de plus en plus besoin, tant au niveau local qu'international. Notre objectif en tant qu'organisation restera de contribuer, au mieux de nos capacités, à accroître la contribution de ces chaînes de valeur et plus largement de l'agriculture à la réalisation des objectifs de développement durable.

Jeremy Knops,
Délégué général du COLEACP

Stephen Mintah,
Président du COLEACP

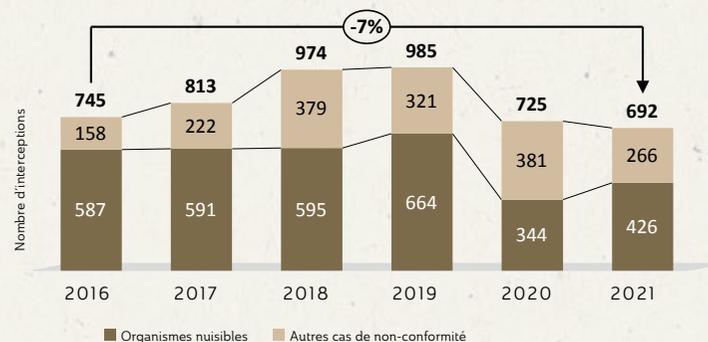
LES MARCHÉS DES FRUITS ET LÉGUMES UE / ACP EN 2021

Que s'est-il passé sur les marchés des fruits et légumes UE / ACP en 2021 ?

Cette section résume brièvement les informations issues des études de marché réalisées par le département Market Insights du COLEACP entre 2020 et début 2022.

Importations de fruits et légumes frais dans l'UE27 et au Royaume-Uni

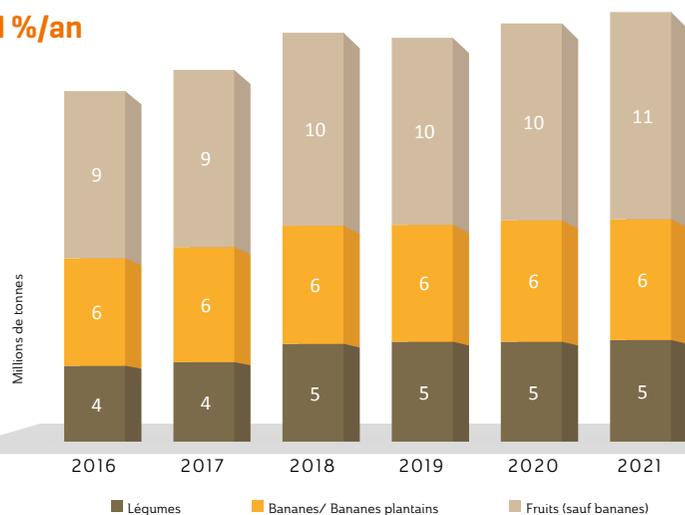
Évolution du nombre d'interceptions EUROPHYT/TRACES sur les F&L



Alors que les exportations de fruits et légumes des pays ACP vers les marchés de l'Union européenne (UE27) et du Royaume-Uni (UK) ont augmenté en volume ces dernières années, les notifications à l'entrée sur le marché de l'UE27 ont diminué.

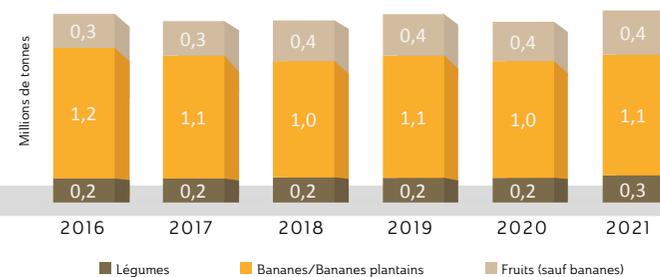
Origine mondiale

+3,44 %/an



Origine ACP (hors Afrique du Sud)

0,31 %/an

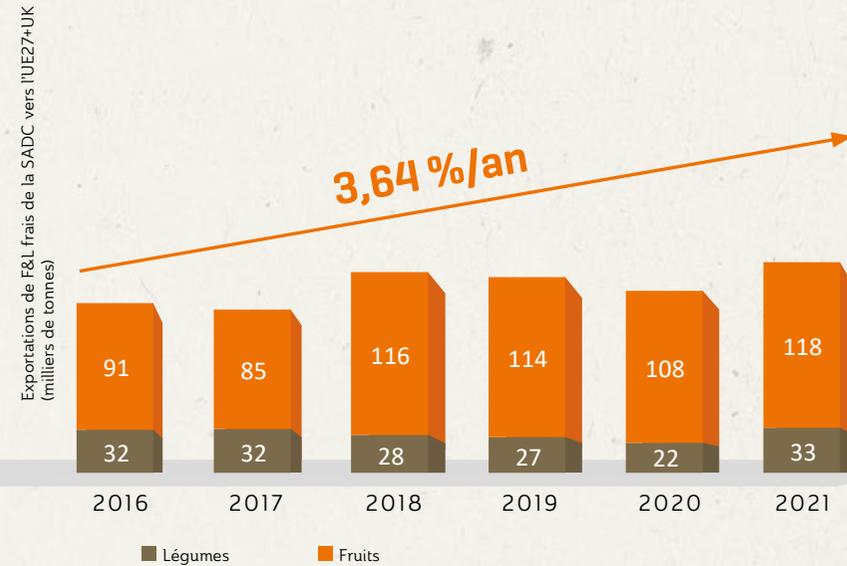
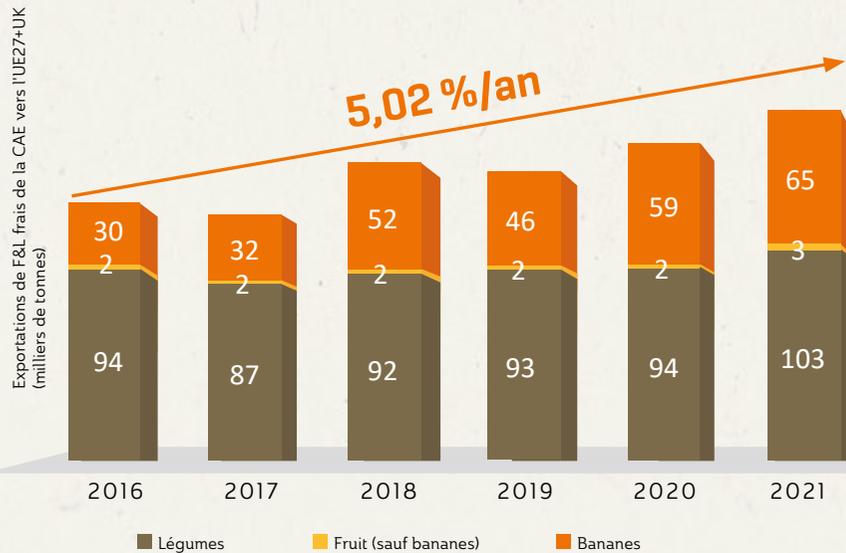


Principales tendances dans et depuis les pays ACP

AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Afrique de l'Est Croissance globalement significative des exportations de fruits et légumes de la Communauté des pays d'Afrique de l'Est (CAE) sur 10 ans. Sur cette période, la part des exportations de la CAE vers l'UE par rapport aux autres marchés d'exportation a diminué ; les exportations vers le Moyen-Orient/l'Asie sont devenues relativement plus importantes. Sur la période, les exportations de la CAE vers l'UE ont évolué plus favorablement que les exportations des ACP vers l'UE, mais moins bien que le marché global des importations de l'UE27. La croissance des exportations de la CAE sont principalement tirées par les avocats (volume) et les légumes fins (valeur).

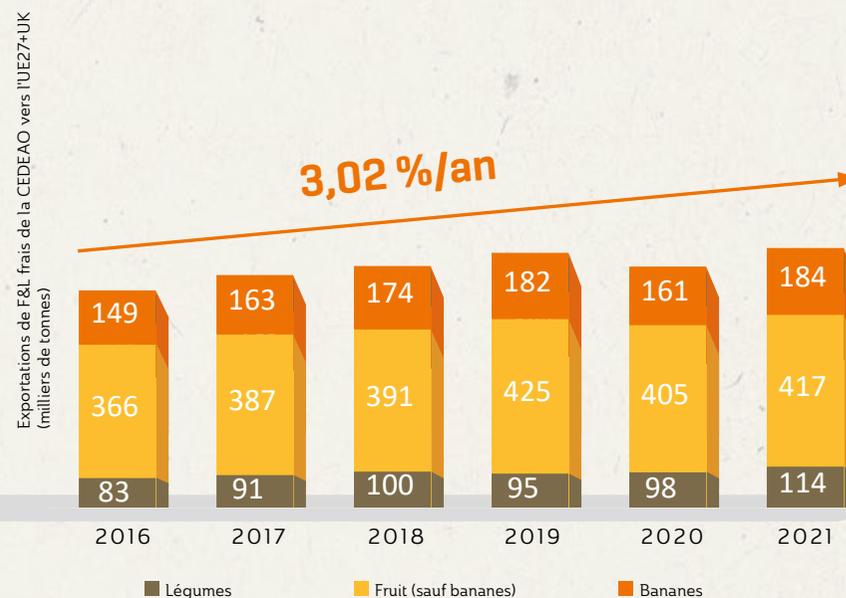
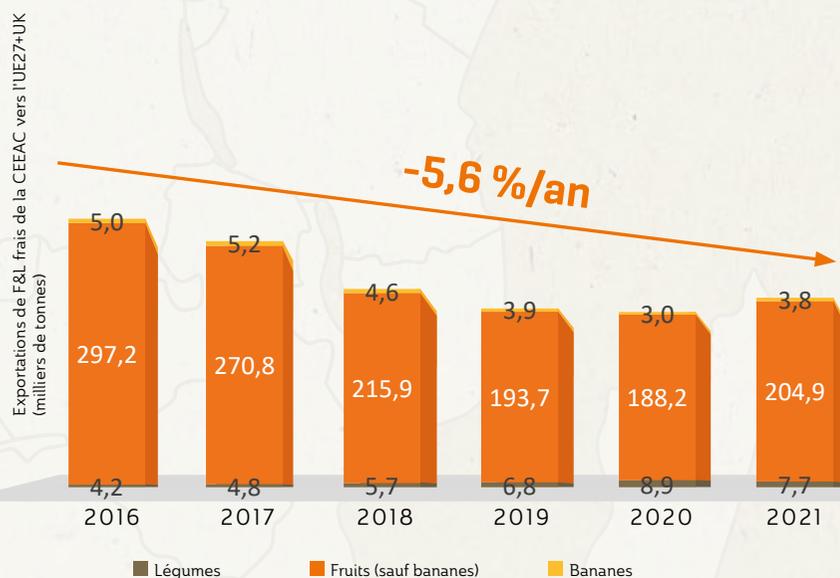
Afrique australe Le marché régional devient plus important. Les principales exportations vers l'UE27+UK ont été : les oranges, le raisin, les litchis, les avocats ; vers l'Asie : les noix de cajou, les légumineuses séchées. Les exportations d'avocats vers l'UE27+UK sont passées de 0 à 12 000 tonnes (+15 %/an). Les exportations des pays de la Communauté de développement d'Afrique australe (SADC) vers l'UE27+UK suivent de près la croissance des marchés de l'UE27+UK et ont augmenté beaucoup plus rapidement que les exportations totales des ACP vers l'UE27+UK.



AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Afrique centrale Les pays de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) n'exportent qu'une très faible part des fruits et légumes qu'ils produisent. La production augmente, les exportations diminuent et la part des marchés d'exportation en Afrique subsaharienne augmente. La banane (principalement du Cameroun) est le principal produit d'exportation vers l'UE27+UK. Les volumes exportés sont en baisse (-6 %/an depuis 2016). Il existe des marchés émergents pour les légumes ethniques congelés (Cameroun) et les poivrons (Rwanda), mais les volumes sont encore faibles.

Afrique de l'Ouest Le marché régional est devenu plus important. Les principales exportations sont les bananes (vers l'UE ; en croissance) et les noix de cajou (vers l'Asie). Les exportations d'ananas vers l'UE sont stables depuis 2016 (mais divisées par deux depuis 2009) ; les exportations de mangues sont en croissance depuis 2009 (les volumes ont triplé). Les exportations de la CEDEAO vers l'UE27+Royaume-Uni ont augmenté pour les légumes ethniques (+7,1 %/an), les racines et tubercules (+6,1 %/an), les noix de coco (+2,2 %/an) et les haricots (+8,1 %/an).



CARAÏBES

- Les marchés locaux sont très importants ; les liens avec les industries du tourisme et de l'alimentation sont essentiels.
- Les pays des Caraïbes sont encore fort approvisionnés de produits alimentaires transformés importés, dont certains pourraient être produits localement, même à petite échelle, en encourageant l'agriculture de subsistance et la permaculture.
- Le commerce intracaraïbes peut encore se développer ; les accords régionaux facilitent désormais les flux commerciaux au sein de la région.
- Bien que les exportations aient diminué au cours de la dernière décennie, une augmentation de la production intérieure globale a permis d'éviter une nouvelle croissance des importations.
- La République dominicaine est en tête des exportations de fruits frais biologiques, notamment de bananes, et offre d'excellentes perspectives pour les avocats, les mangues et les ananas. La Jamaïque est en tête des exportations de racines et tubercules durant l'année, chacun à valeur ajoutée tels que les sauces, qui entrent sur les marchés internationaux.
- De nombreuses petites entreprises lancent des produits à valeur ajoutée sur le marché intérieur tout en envisageant un potentiel d'exportation. La diaspora des Caraïbes, qui compte près de 5 millions de personnes, sont autant d'ambassadeurs pour sa cuisine et ses produits.



PACIFIQUE

- Les exportations ont diminué de 28 % au cours de la dernière décennie.
- 71 % des exportations étaient destinées à l'Océanie (Australie/Nouvelle-Zélande), l'Amérique du Nord venant en deuxième position et l'Asie de l'Est en troisième position.
- Les racines et tubercules sont les produits les plus exportés.
- Il existe des possibilités de cultures et de produits à haute valeur ajoutée (kava, vanille, huile de noix de coco, etc.) et de certifications (biologique, etc.) pour obtenir de meilleurs prix et compenser les frais de transport.
- Il existe une nouvelle demande sur le marché local de la part d'une population jeune et urbaine.
- Une stratégie de substitution des importations est nécessaire pour répondre à la demande du tourisme et tirer parti des stratégies des gouvernements et des ONG de promotion de la consommation de fruits et légumes.

Principales opportunités sur les marchés des fruits et légumes

MARCHÉS EUROPÉENS

Principaux segments de marché européens en développement	Avocat Hass, banane biologique, citron vert, maïs doux, mangue (Amélie, Keitt, Kent), melon, noix de coco, papaye, patate douce, pois, poivron, pastèque, taro, topinambour
Marchés de niche à fort potentiel de développement	Ananas pain de sucre, avocat à peau verte, baies, pois gourmand
Principaux segments de marché européens stables ou avancés	Ananas MD2, banane, haricot vert, plantain, orange

MARCHÉS DES CARAÏBES

National/régional : produits transformés (par exemple manioc, eau de coco, herbes et épices, cornichons marinés, sauces chaudes). Fruits et légumes préparés, prêts à manger (salades, melons, ananas, poivrons, brocolis, choux-fleurs) pour le secteur du tourisme. Substitution des importations (produits à base de tomates, jus de fruits, légumes secs...), ainsi que des racines et tubercules; remplacement des importations de pommes de terre blanches (par exemple, chips surgelées) par du manioc, des patates douces et des pommes de terre blanches produits localement.

International : ananas, avocat, banane, noix de coco, mangue, patate douce, racines ethniques; fruits et légumes biologiques.

MARCHÉS DU PACIFIQUE

Culture	MARCHÉ			
	INTÉRIEUR	RÉGIONAL	INTERNATIONAL	
Fruits	Bananes	CO	C	C
	Kava		CO	CO
	Noni	C	CO	O
	Ananas	CO		
	Pastèque	CO		
Légumes	Racines et tubercules	C	CO	
(Noix de coco transformées)	Noix de coco	CO	C	C
	Coprah		C	C
	Huile de noix de coco vierge		O	CO
Épices	Gingembre		CO	CO
	Poivre (noir)		O	O
	Vanille		CO	CO
	Curcuma		O	O

C - Segment de marché bien établi et abouti

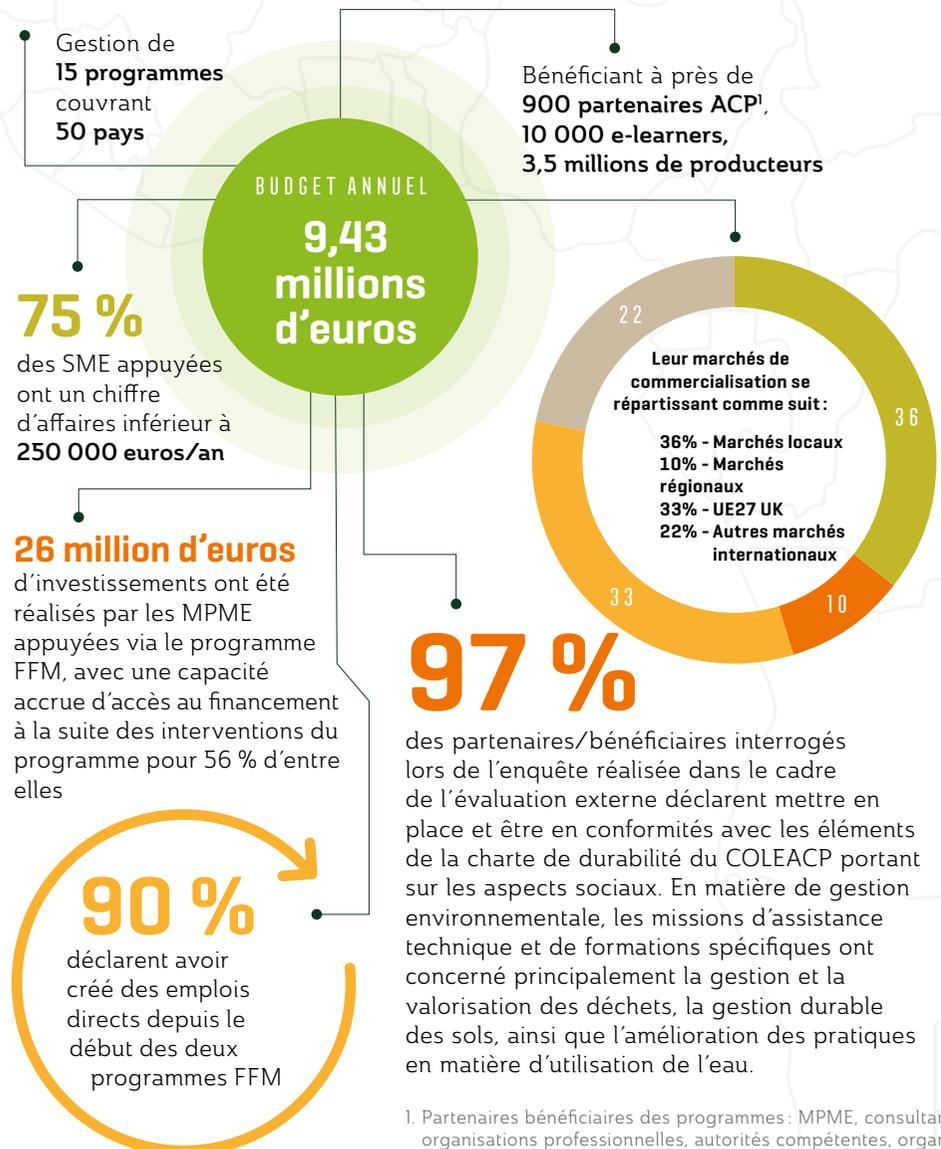
O - Segment de marché avec un potentiel et des opportunités de développement

CO - Segment de marché bien établi avec de nouvelles possibilités de croissance



PRINCIPALES RÉALISATIONS ET FAITS MARQUANTS EN 2021

Nos opérations 2021 en quelques chiffres



Reprise des missions internationales...

Les premières missions depuis le début de la pandémie à l'étranger impliquant l'équipe du COLEACP basée en Europe ont été aux troisième et quatrième trimestres 2021 au **Kenya, Togo/Bénin, Côte d'Ivoire et République dominicaine**.



... Intégrant...

256 missions d'assistance technique (sous les programmes FFM et FFM SPS)

16 études et profils de marchés produits et diffusés

14 essais mis en place par le département courtage en Recherche et Innovation

450 supports techniques, d'information, de communication et de formation signés des logos de nos partenaires financiers produits et diffusés

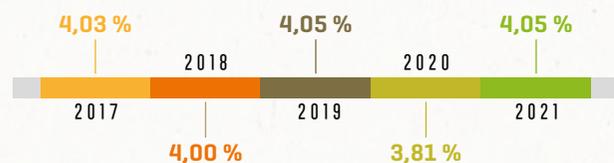
270 SESSIONS DE FORMATIONS POUR
3 820 PARTICIPANTS

1. Partenaires bénéficiaires des programmes : MPME, consultants, organisations professionnelles, autorités compétentes, organisations relais pour les petits producteurs, centres de formation...

... Des résultats concrets obtenus par le plaidoyer

- Lutte contre les pratiques commerciales déloyales
- Appui à la libération d'envois bloqués aux contrôles frontaliers de l'UE
- Pilotage de la nouvelle version 6 de GLOBALG.A.P.
- Défense des intérêts ACP par rapport, d'une part, à l'évolution des nouvelles règles de l'UE en matière d'agriculture biologique, de cadmium dans les avocats, et, d'autre part, l'évolution de la réglementation française sur l'emballage et l'étiquetage des plastiques.

... Maintien des parts de marché en valeur des pays ACP sur le marché UE (hors bananes)



... Avec une baisse des notifications RASFF et EUROPHYT/TRACES

Les notifications **RASFF** liées aux chaînes de valeur horticoles ACP-UE dans lesquelles le programme FFM a été actif ont diminué de :



Les notifications **EUROPHYT/TRACES** ont également diminué, passant de :



... Des partenariats clés en marche

AFRIQUE

Séries PAFO-COLEACP sur les innovations

6 sessions

d'innovation en ligne ont été organisées en 2021, mettant en avant 25 entrepreneurs inspirants et rassemblant près de 2 500 participants de 92 pays.

CARAIBES

Séries IICA-COLEACP sur le secteur agroalimentaire

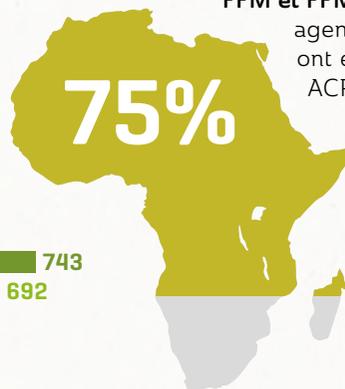
4 sessions

ont eu lieu en 2021 au cours desquelles 16 entrepreneurs inspirants ont présenté leurs entreprises à plus de 1000 participants de plus de 70 pays.

Série OCDE-COLEACP Fruits et légumes

1 re session

a eu lieu en 2021 sur les tendances du marché à laquelle ont assisté 220 participants, principalement d'Europe et d'Afrique.



Depuis le démarrage des programmes **FFM et FFM SPS**, plus de 362 cadres et agents des services d'inspection ont été formés, issus de 40 pays ACP, couvrant environ 75 % des pays dans lesquels le COLEACP est actif via les programmes FFM et FFM SPS.

Une évaluation de la durabilité des MPME partenaires/bénéficiaires

Concernant l'outil d'auto-évaluation de la durabilité (SAE), l'année 2021 du programme a été marquée par l'aboutissement de la mise à jour de l'outil (SAE 2.0). 57 SAE de deuxième itération (SAE 2.0) ont pu être réalisés au cours de la période.

459

exercices d'auto-évaluation de la durabilité ont également été réalisés depuis 2016 auprès des MPME et groupements d'agriculteurs partenaires/bénéficiaires du programme FFM.

Et un appui à l'évaluation des systèmes SPS des autorités compétentes via le R-SAT

L'outil d'évaluation **SPS rapide** (R-SAT) a été développé par le COLEACP dans le cadre des programmes UE-OEACP, EDES et FFM SPS, afin d'aider les autorités compétentes, en consultation avec les principales parties prenantes des secteurs public et privé, à évaluer le statut et le fonctionnement des systèmes SPS. Le fait de réunir les secteurs public et privé permet d'élaborer un plan d'action prioritaire national fondé sur une vision stratégique commune. L'objectif étant dans chacun des pays ACP impliqué de développer une feuille de route pour renforcer les systèmes SPS nationaux et assurer leur alignement avec les normes et réglementations internationales.

FFM et FFM SPS reconnus pour avoir amélioré les moyens de subsistance des producteurs ACP

À la demande de l'UE, l'évaluation externe mi-parcours des programmes FFM et FFM SPS a été réalisée entre septembre et novembre 2021. Les principales conclusions du rapport final de l'évaluation sont très positives, indiquant notamment que plus de **90 %** des partenaires/bénéficiaires interrogés au cours de l'évaluation ont déclaré avoir observé une amélioration des moyens de subsistance de leurs employés/ producteurs affiliés/producteurs fournisseurs depuis le début des programmes FFM et FFM SPS.



11 millions d'euros audités par BDO LLLP



d'inéligibles aux financements des partenaires financiers correspondants

Fin 2021 : signature de deux nouveaux programmes majeurs dans la continuité et l'élargissement de notre action

AGRINFO (7 millions d'euros, financement UE), programme d'informations dans le secteur agricole sur 5 ans fournissant des données et des connaissances élaborées, aux pays en développement et émergents, concernant les politiques de l'UE, les mesures réglementaires et non réglementaires, les normes et les tendances du marché qui ont un impact potentiel sur la compétitivité, l'accès au marché et la dynamique commerciale des chaînes de valeur agricoles liées au marché de l'UE.

FFM + (25 millions d'euros, financement UE et OEACP). FFM+ a été conçu et est mis en œuvre dans la continuité des programmes FFM/FFM SPS et des résultats du plan d'action COVID du COLEACP a été conçu à partir de mars 2020. Le soutien de FFM+ ayant été prévu pour contribuer à la transition de l'agriculture ACP vers un système agricole et alimentaire plus durable, en intégrant les domaines d'actions prioritaires prévus par la stratégie de la ferme à la fourchette du Pacte vert de l'UE.

46 nouveaux membres ont rejoint l'association



Le COLEACP a eu le plaisir d'accueillir 46 nouveaux membres en 2021. L'association comptait ainsi au 31 décembre **512 membres** dont la grande majorité est basée en Afrique subsaharienne et sont des PME, associations professionnelles et experts.

Nouveaux locaux à Bruxelles durables et plus flexibles



Dans un contexte où le télétravail est devenu structurel, le COLEACP Bruxelles a rejoint en janvier un espace de travail partagé qui a permis de gagner en flexibilité et de rationaliser la gestion quotidienne de ses locaux.

Un ancrage local consolide en Afrique subsaharienne

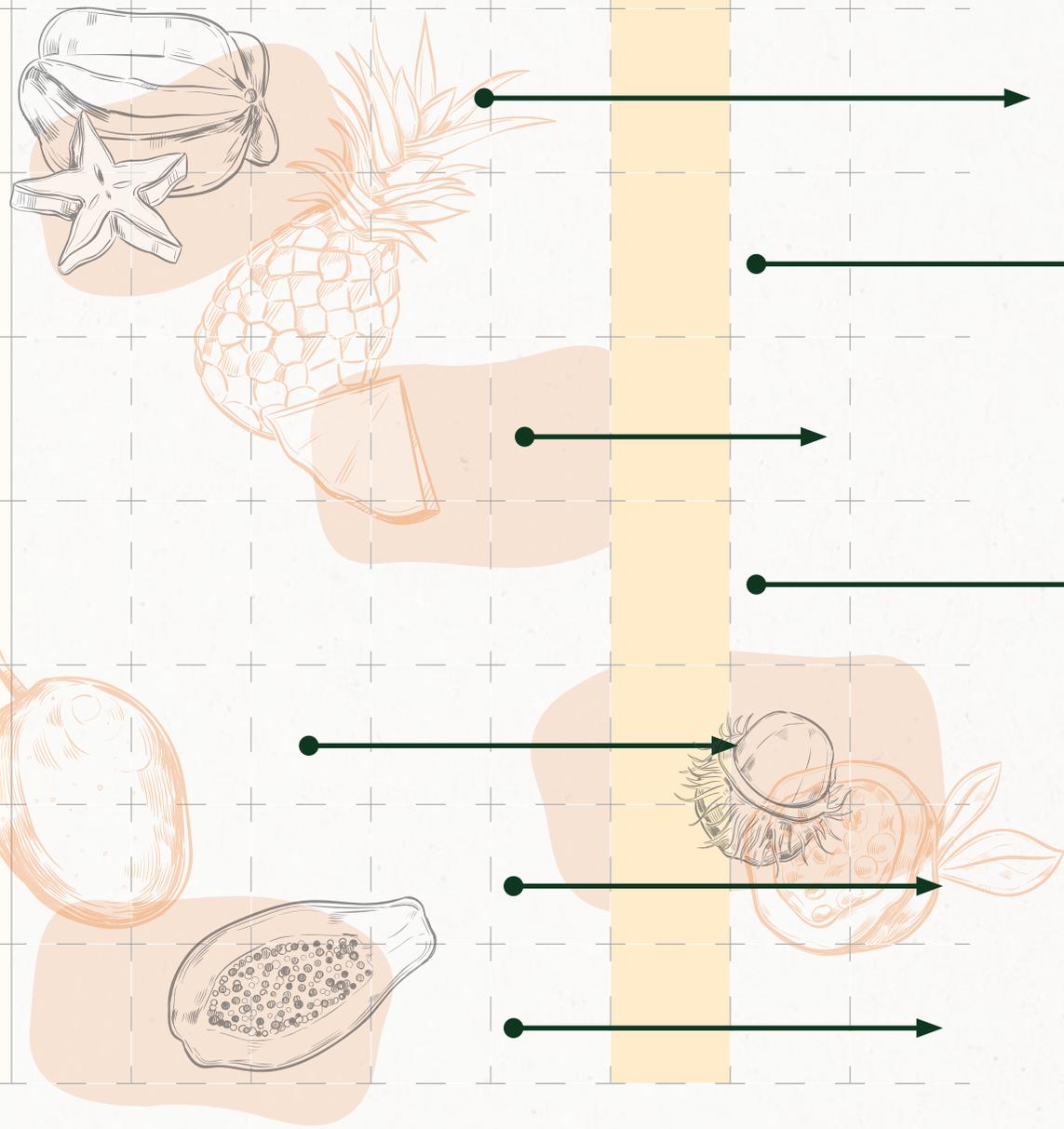
3 nouveaux relais nationaux ont rejoint l'équipe du COLEACP en 2021 (**Nigeria, Zimbabwe, Rwanda**). Parallèlement, les équipes du Kenya (programme NExt Kenya) et du Bénin ont été renforcées. L'équipe est désormais forte de 16 relais locaux.



DÉCOUVREZ NOS PROGRAMMES



PROGRAMME	BUDGET (EUROS)	DURÉE (ANNÉES)	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	
 FIT FOR MARKET	25M	5	●—————→								
 FIT FOR MARKET SPS	15M	4	●—————→								
 FIT FOR MARKET+	25M	5							●—————→		
 NEXT KENYA^{EU}	5M	4					●—————→				
 AGRINFO	7M	5							●—————→		
 STDF TOGO	530K	3			●—————→						
 STDF GUINÉE	500K	3					●—————→				
 STDF CAMEROUN	500K	3					●—————→				



DÉCOUVREZ NOS PROGRAMMES

LES TROIS PROGRAMMES FIT FOR MARKET

L'évolution du contexte

PIP1
PIP2
EDES
AUTRES

Renforcement des règles phytosanitaires de l'UE (par exemple, dossiers spécifiques aux cultures, certificats phytosanitaires, etc.)
Perte de produits phytosanitaires (PPP) à la suite de la révision du règlement CE 1107/2009 (mise sur le marché)

Nouveau règlement sur l'agriculture biologique (UE 2018/848)
Règlement UE 396/2005 (LMR)
Règlement UE 2020/625 (niveau de contrôle accru)



2016

Green Deal européen
Stratégie « De la ferme à la fourchette »

Accord de Paris
sur le climat

Un paquet réglementaire
qui traduit les ambitions
européennes du Green Deal

Surveillance accrue des
pratiques en matière
d'environnement et de
durabilité (par exemple,
normes privées)



2022

Retrait du Royaume-Uni de l'union douanière et du marché unique de l'UE



2019

Épidémie mondiale de COVID-19, entraînant des perturbations majeures des chaînes d'approvisionnement

Incertitude résultant de la situation en Ukraine et des sanctions imposées à la Russie, entraînant des perturbations majeures des chaînes d'approvisionnement.

Les trois programmes **Fit For Market** sont mis en œuvre par le COLEACP dans le cadre de la coopération au développement entre l'Organisation des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (OEACP) et l'Union européenne. Fit For Market est cofinancé par l'Agence française de développement (AFD).



Fit For Market en chiffres

Les résultats du programme Fit For Market

1 200+

Activités d'assistance technique et de formation



9 000+

Utilisateurs de la plateforme d'apprentissage en ligne du COLEACP



750

Plans d'actions

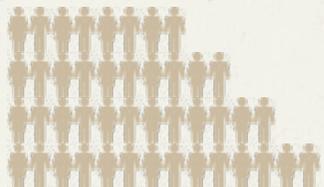


Qui en a bénéficié



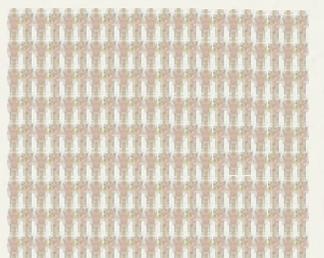
145 000

Partenaires/bénéficiaires directs – employés des entreprises bénéficiant des activités du programme



>250 000

Bénéficiaires indirects – MPME/exploitants/acteurs de la chaîne de valeur



~3 500 000

Bénéficiaires indirects – producteurs via les associations/organisations professionnelles



Ce qu'ils ont dit

L'évaluation à mi-parcours des deux programmes Fit For Market de l'UE a interrogé 89 partenaires/bénéficiaires représentatifs et a reçu 81 réponses (91 %).



ENTREPRISES

89 % des organisations interrogées ont reçu une formation du personnel dans le cadre des deux programmes Fit For Market.

100 % de ces organisations ont déclaré avoir mis en pratique les principaux enseignements de la formation Fit For Market: 51 % de manière intensive et 49 % de manière modérée.

88 % des organisations ont déclaré que leur capacité à améliorer les moyens de subsistance de leurs membres (fournisseurs, producteurs...) avait augmenté grâce au soutien de Fit For Market.

74 % des personnes interrogées (2021) ont investi dans leur entreprise au cours des trois dernières années.



EMPLOIS ET MOYENS DE SUBSISTANCE

95 % des répondants ont observé une amélioration des moyens de subsistance de leurs employés/producteurs fournisseurs depuis le début des programmes.

90 % des personnes interrogées ont déclaré avoir créé des emplois directs depuis le début des deux programmes:



CONFORMITÉ SOCIALE

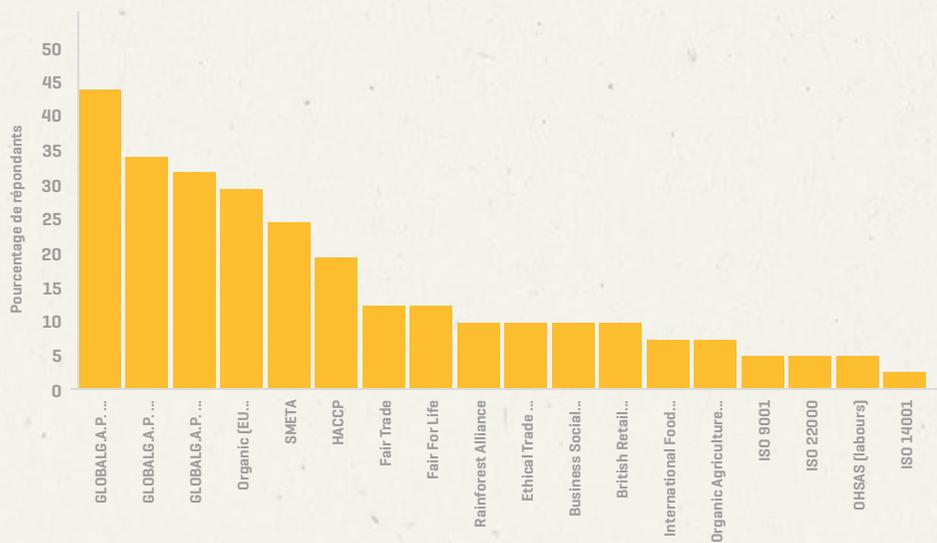
95 % des organisations interrogées paient leurs travailleurs permanents et temporaires à intervalles réguliers, à un niveau \geq au salaire minimum.

84 % offrent des contrats formels aux employés permanents, conformément à la législation de leur pays.

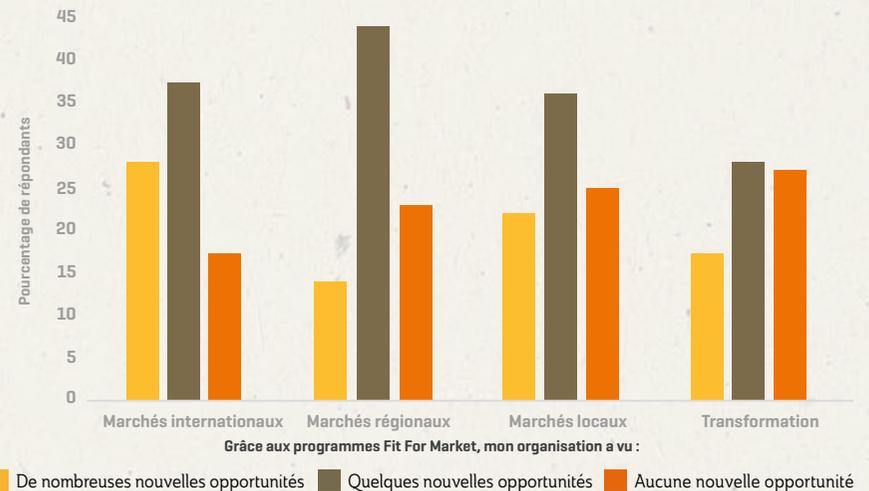
97 % respectent les aspects sociaux de la Charte durabilité du COLEACP.

Cette enquête éclairante guidera les activités et l'orientation des programmes Fit For Market à l'avenir, en particulier en ce qui concerne la définition des priorités, la diffusion proactive des programmes dans les pays moins représentés (tout en respectant le principe de la demande), la collaboration avec les

délégations de l'UE et les gouvernements nationaux, la promotion d'une collaboration active avec les organes gouvernementaux et les ministères compétents en matière de conformité SPS, l'amélioration des outils de collecte de données et la méthodologie de mise en œuvre.



De nombreux répondants ont déclaré avoir obtenu une ou plusieurs certifications, labels ou normes grâce au soutien de Fit For Market, notamment les options GLOBALG.A.P., la certification biologique (UE) et le Sedex Members Ethical Trade Audit (SMETA).



Invités à qualifier les nouvelles opportunités de marché pour leur organisation grâce aux deux programmes Fit For Market, plus de la moitié des répondants ont déclaré avoir de nombreuses, ou au moins quelques, nouvelles opportunités sur les marchés internationaux, régionaux et locaux pour les produits frais. Moins nombreux (45 %) étaient ceux qui connaissaient de nouvelles opportunités dans le secteur de la transformation.

L'avenir : Fit For Market Plus



Fit For Market Plus

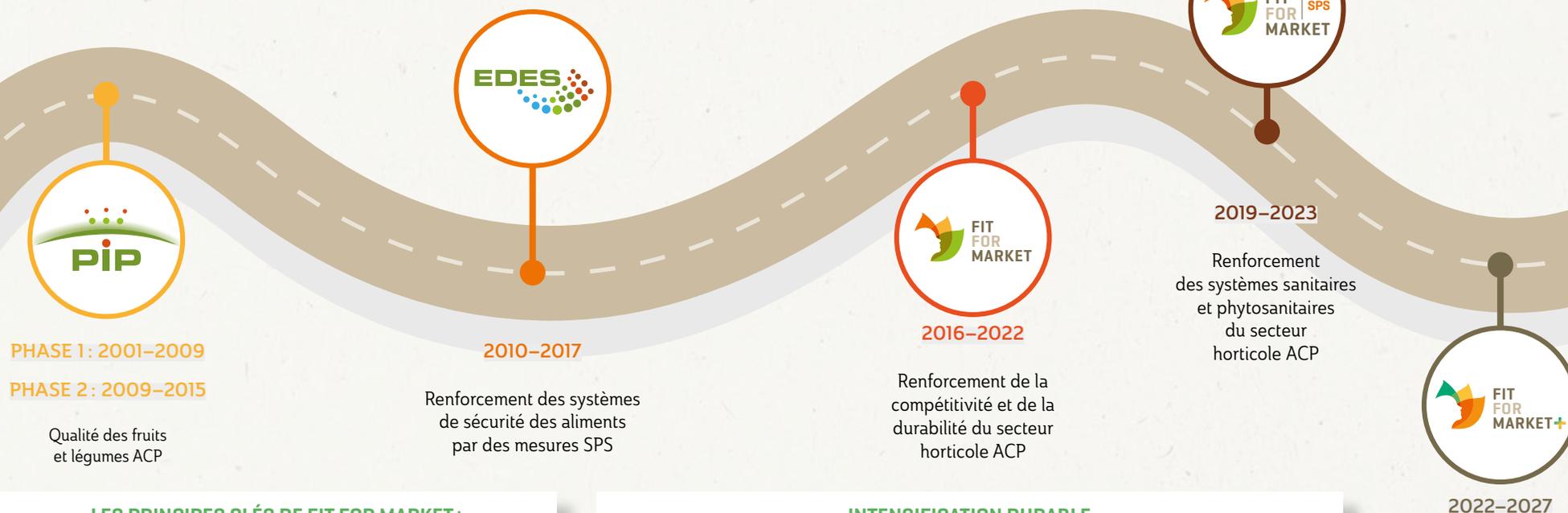
Atténuer les impacts de la pandémie de la COVID-19 en renforçant la durabilité du secteur horticole ACP

En 2021, en mettant l'accent sur la durabilité et la continuité du programme, a été lancée la planification d'un nouveau programme financé par l'UE (s'appuyant sur les résultats atteints depuis 20 ans) pour faire face à des défis sans précédent – et à des opportunités – auxquels sont confrontées les chaînes de valeur horticoles ACP aujourd'hui.

À partir de 2022, le programme Fit For Market+, doté de 25 millions d'euros sur cinq ans, appuiera les acteurs des chaînes de valeur horticoles à atténuer les effets économiques négatifs de la pandémie de la Covid-19 et,

dans le même temps, à saisir de nouvelles opportunités de marché en adoptant des stratégies vertes, à faible émission de carbone et résilientes au changement climatique, en développant et en adoptant des pratiques, des compétences et des technologies pertinentes.

Conformément aux principes de décentralisation, de numérisation et d'évolution des activités COLEACP, six webinaires de lancement régionaux seront organisés au cours du premier semestre 2022.



LES PRINCIPES CLÉS DE FIT FOR MARKET+

- Contribuer structurellement à la transformation des systèmes agroalimentaires
- Assurer une capacité de réaction aux crises et aux urgences
- Tester et piloter les solutions afin d'évaluer le potentiel de transposition à plus grande échelle.

INTENSIFICATION DURABLE

Fit For Market+ est basé sur l'intensification durable – augmenter la production tout en minimisant les impacts négatifs sur le climat, les écosystèmes et l'environnement productif global. Le nouveau programme soutiendra la transition de l'horticulture des pays ACP vers des systèmes alimentaires plus durables, en abordant les domaines prioritaires identifiés dans la stratégie de l'UE « De la ferme à la fourchette » et le « Pacte vert » européen.



Le programme NEXt Kenya (New Export Trade), établi en collaboration avec la délégation de l'UE à Nairobi et les parties prenantes kenyanes, vise à améliorer durablement la capacité de toutes les parties prenantes à s'adapter à l'évolution des exigences SPS, commerciales, sociales et environnementales sur les marchés horticoles locaux, régionaux et internationaux. Le programme a joué un rôle déterminant dans la réorganisation du groupe de travail national sur l'horticulture du Kenya (groupe rassemblant des acteurs des secteurs public et privé).



Faits marquants en 2021

- Soutien aux **Guides de bonnes pratiques** élaborés par et pour le secteur horticole, ciblant les chaînes de valeur des pois/haricots, et avocats. Des ateliers en présentiel rassemblant les groupes de travail techniques public-privé issus de ces deux chaînes de valeur, ont eu lieu en septembre 2021 et ont permis d'examiner les projets de guides respectifs.
- **Formation de formateurs**, par exemple à destination (i) des maîtres formateurs de Vegpro, Flamingo et Kenya Horticultural Exporters dont le but a été d'améliorer l'efficacité de leurs systèmes de formation internes et d'accroître

CÉLÉBRATION DE LA PREMIÈRE ANNÉE DE NEXt KENYA

Le 29 avril, 150 parties prenantes ont pris part à un événement digital afin d'échanger leurs points de vue sur les défis et les opportunités auxquels est confrontée la filière horticole kenyane, et sur la manière dont le programme NEXt Kenya s'efforce de les relever..



la participation aux formations ; (ii) des experts locaux en matière de prise de décision concernant la protection des cultures, méthodes et outils de contrôle et de dépistage des ravageurs, et d'ateliers de formation sur le terrain.

- **Formation aux compétences commerciales** sur la tenue de comptes et les calculs charges-produits, par exemple en février avec le personnel d'Interveg ; stages de survie (*survival bootcamp*) des entreprises en juillet en collaboration avec l'African Management Institute.
- **Formation à distance** pour les PME kenyanes, notamment sur les normes GLOBALG.A.P. ; la santé et la sécurité liée au virus Covid-19 ; les systèmes de gestion de la qualité en matière de sécurité des aliments.
- Soutien à l'élaboration et au lancement, en octobre, du **plan stratégique 2021-2025** de la Fresh Produce Exporters Association of Kenya (**FPEAK**).
- En collaboration avec l'Avocado Society of Kenya (ASOK), organisation d'une **table ronde sur l'accès au marché** pour l'industrie de l'avocat.
- Soutien au Kenya Flower Council pour la production d'une **vidéo promotionnelle** pour l'industrie florale kenyane.

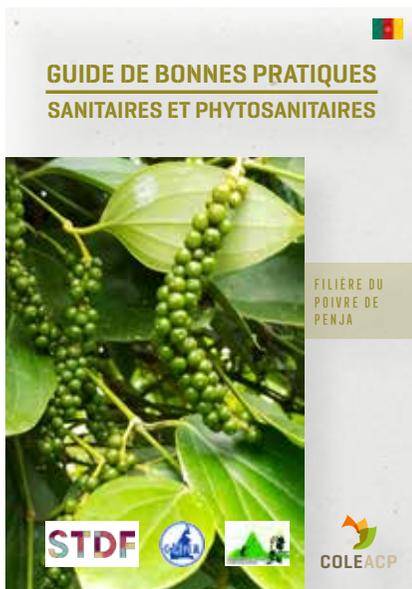


PROJETS DU FANDC (STDF)



Le Fonds pour l'application des normes et le développement du commerce (FANDC/STDF) est un partenariat mondial visant à faciliter la sécurité des échanges commerciaux. Il encourage l'amélioration de la sécurité sanitaire des aliments et des capacités en matière de santé animale et végétale dans les pays en développement.

Le COLEACP met actuellement en œuvre trois projets pour le compte du FANDC.



L'objectif est de mettre le poivre de Penja en conformité avec les exigences internationales du marché. En 2021, nous avons :

- publié un « Guide des bonnes pratiques SPS pour la chaîne de valeur du poivre de Penja » à la suite d'un atelier visant à recueillir les réactions des secteurs public et privé représentant l'ensemble de la chaîne de valeur ;
- élaboré des brochures de formation et des fiches techniques sur les parasites ;
- organisé une formation de formateurs pour les experts et les acteurs stratégiques de la filière poivre de Penja ;
- organisé des réunions de sensibilisation pour les opérateurs dans les différents bassins de production ;
- organisé plusieurs cours de formation sur les bonnes pratiques SPS pour la production, la transformation et l'emballage.

En mars 2022, la Commission européenne a annoncé l'enregistrement du Poivre de Penja dans l'UE en tant qu'indication géographique (IG) protégée, la toute première IG subsaharienne approuvée par l'UE.



Ce projet consiste à renforcer le cadre et les capacités des services d'inspection et de contrôle au Togo, ainsi que des opérateurs privés actifs dans la production et l'exportation de fruits et légumes. Les principales activités menées en 2021 sont les suivantes :

- la finalisation du projet « pépinière de cadres techniques », réalisé en collaboration avec des entreprises togolaises et des partenaires au développement (Délégation de l'UE, GIZ, Direction de la protection des végétaux – DPV – du Togo, et APROTELF), suivie d'une cérémonie de remise des prix de clôture aux 22 jeunes participants ;

- une réunion des entreprises membres de l'Association des producteurs transformateurs et exportateurs de légumes et fruits du Togo (APROTELF), rassemblant une quarantaine de participants issus des entreprises horticoles, de la DPV et de la GIZ/ProDRA ;
- la formation sur la gestion de la qualité sanitaire pour les superviseurs de l'Institut de conseil et d'appui technique au Togo ;
- le développement d'un Guide de bonnes pratiques pour les légumes-feuilles au Togo.



Ce projet vise à renforcer les capacités phytosanitaires en Guinée sur la base d'une évaluation des capacités phytosanitaires (ECP) réalisée par la CIPV, et de consultations avec les parties prenantes nationales. En 2021, les activités ont inclus :

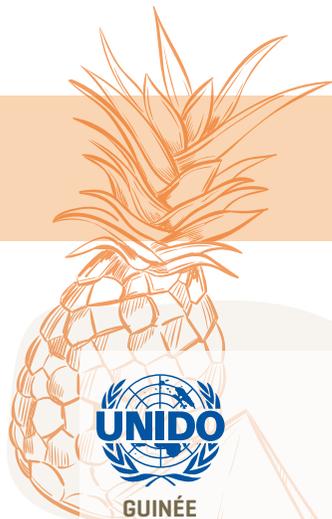
- un atelier de consultation nationale des acteurs de la filière pomme de terre pour lancer et déterminer les prochaines étapes d'un Guide de bonnes pratiques pour la pomme de terre en Guinée (en collaboration avec Fit For Market SPS et les partenaires opérationnels) ;

- un soutien continu aux parties prenantes du secteur de la mangue qui réalisent des audits internes pour améliorer les procédures d'assainissement et de lutte contre les mouches des fruits mises en place en 2020, afin de garantir la réussite de la mise en œuvre de l'approche systémique visant à réduire les risques d'interception des lots de mangues à leur arrivée en Europe, exigée par le « dossier mangue » ;
- le développement de procédures et d'un système de suivi des notifications d'interception et des statistiques d'exportation.



AUTRES PROJETS

Outre la mise en œuvre de projets de grande envergure, le COLEACP contribue en tant que sous-traitant, ou via un contrat de service spécifique, à des programmes et projets où des synergies sont identifiées.



Renforcement des connaissances sur les critères de qualité et les bonnes pratiques pour les exportations d'ananas



GUINÉE-BISSAU

Amélioration de la compétitivité de la filière mangue en Guinée-Bissau



Contribution au projet INOE de l'ONUDI pour un développement industriel inclusif et durable en faveur de la création d'emplois



Enabel
BENIN

Soutien et assurance qualité pour la traçabilité basée sur la technologie *blockchain*

Appui à la transition agro-écologique de la filière ananas au Sénégal



VCA4D

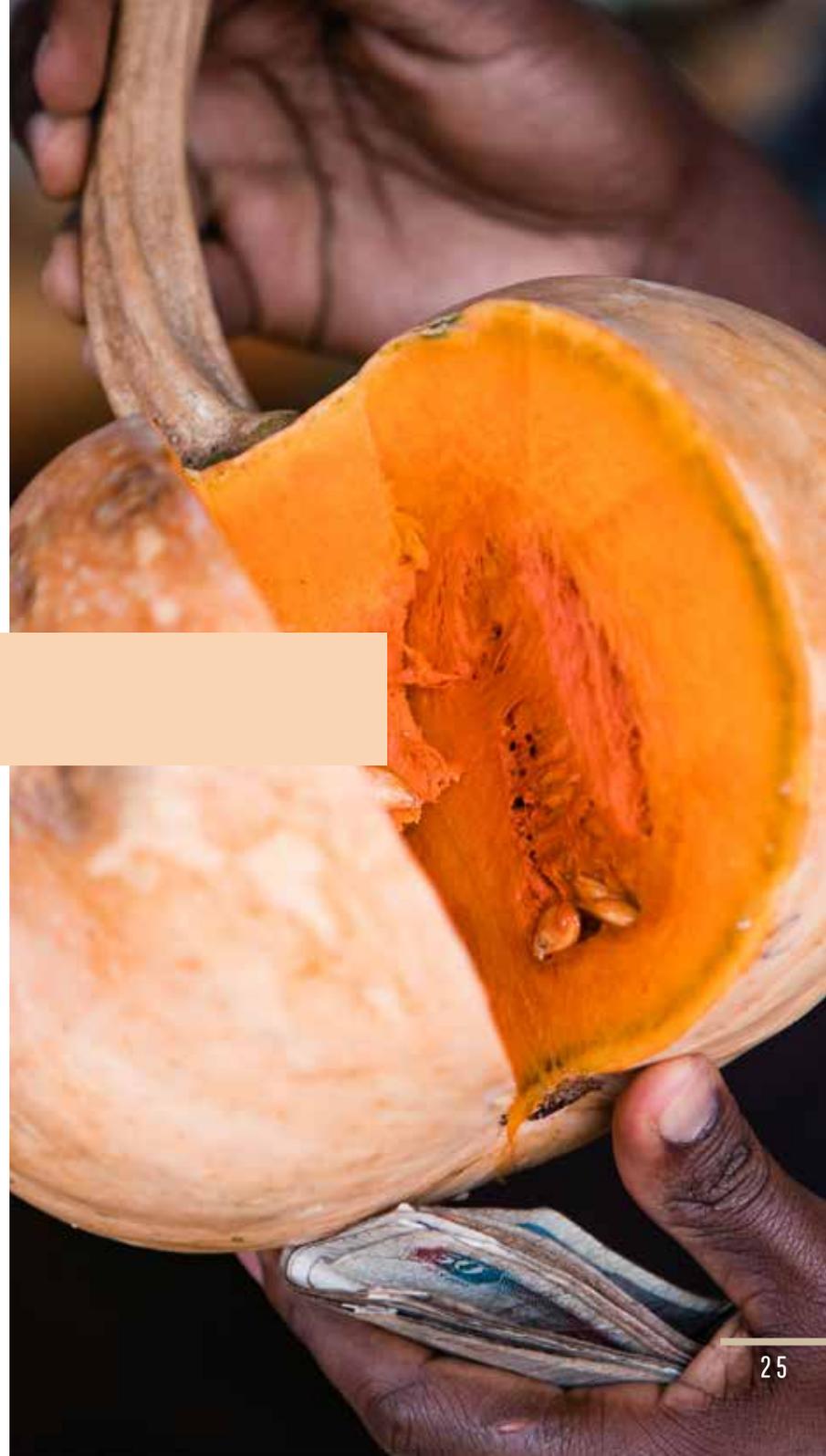
Effectuer des analyses de la chaîne des valeurs de la contribution des produits de base et des pays à la croissance et à la création d'emplois.



Mettre en lumière l'importance du secteur grâce à une gamme de produits en ligne dans le secteur des fruits et légumes.

DeSIRA
LIFT 

Soutenir l'innovation en vue d'une transformation des systèmes agroalimentaires respectueuse de l'environnement, du climat et socialement juste.



EXEMPLES D'ACTIVITÉS 2021

Les pages suivantes présentent quelques exemples illustratifs de nos activités de programmes et de projets en 2021 – en soulignant les synergies entre elles, et certains de nos nombreux partenariats actifs avec des organisations locales, régionales et internationales.



SOUTENIR LE CO-DÉVELOPPEMENT ENTRE PARTIES PRENANTES AVEC LES GUIDES DE BONNES PRATIQUES

Tout au long de 2021, l'équipe de consultants du COLEACP a soutenu les initiatives nationales de développement de Guides des bonnes pratiques pour les chaînes de valeur horticoles. Ces Guides sont développés, diffusés et mis à jour par les parties prenantes qui travaillent de manière collaborative au sein de chaque chaîne de valeur. Le processus est facilité par le COLEACP, mais les Guides sont écrits, détenus et publiés par des groupes de travail techniques constitués de professionnels dans chaque pays/secteur qui les utilisera. Les **six guides** initiaux, pour cinq pays, sont le Kenya (haricots et pois, et avocats), l'Ouganda (capsicum), la Guinée (pommes de terre), le Togo (légumes-feuilles) et le Bénin (ananas). En mai 2022, le premier d'entre eux, pour l'avocat au Kenya, a été validé pour adoption.

“

La FPEAK a participé aux recommandations pour l'adoption officielle, le lancement et la validation de la première version du Guide des bonnes pratiques pour l'avocat. Le Guide visera au renforcement des capacités des petits agriculteurs, exportateurs, grossistes, transporteurs et tout autre acteur de la chaîne de valeur.

@FPEAK

(Association des exportateurs de produits frais du Kenya),
17 mai 2022



ASSISTANCE TECHNIQUE POUR

Production durable ; santé des plantes ;
sSécurité sanitaire des aliments



SOUTIEN POUR

Producteurs/Exportateurs ;
Autorités compétentes



CONTRIBUTION AUX ODD



PROGRAMMES



AMÉLIORATION DES PRATIQUES SPS TOUT AU LONG DE LA CHAÎNE DE VALEUR DU POIVRE DE PENJA

Des réglementations européennes plus strictes depuis 2016 ont posé un défi au potentiel d'exportation du poivre de Penja, un produit agricole unique du Cameroun. Ce **projet STDF** soutient les producteurs pour comprendre les risques SPS et renforce leur capacité à les prendre en compte. Les sujets de formation en 2021 ont inclus **les bonnes pratiques de conditionnement et de stockage** et **l'usage sécurisé des pesticides**.

Un résultat majeur était la publication du **Guide de bonnes pratiques SPS** pour le secteur, co-développé avec le Groupe d'indication géographique représentatif du poivre de Penja et la Chambre de Commerce, d'Industrie, des Mines et de l'Artisanat. En mars 2022, la Commission européenne a annoncé l'agrément du poivre de Penja comme Indication géographique protégée.



Les agriculteurs camerounais ont multiplié par six leur revenus en obtenant l'agrément du poivre de Penja comme IGP. Les producteurs locaux disent que l'agrément du poivre de Penja a augmenté leurs revenus et stimulé l'inclusion des parties prenantes, le dialogue public-privé, et la croissance d'autres secteurs liés.

FAO et BRED



ASSISTANCE TECHNIQUE POUR

Production durable ; santé des plantes ; sécurité sanitaire des aliments



SOUTIEN POUR

Producteurs/Exportateurs ; Autorités compétentes



CONTRIBUTION AUX ODD



PROGRAMMES



PRODUCTION DE COMPOST À PARTIR DES DÉCHETS DE LA FILIÈRE MANGUE AU SÉNÉGAL

Au sein du projet **ONUDI** « Investissements pour de nouvelles opportunités d'emploi au Sénégal », financé par le **GIZ**, le **COLEACP** a fourni de la formation et du conseil pour les entreprises de production et de transformation de la mangue en 2021. Par exemple, en novembre, des cadres de 11 entreprises de la filière mangue en Casamance ont participé à des sessions visant à renforcer leurs capacités de compréhension des techniques de compostage, de gestion d'une unité de production de compost à grande échelle, et d'utilisation du compost à la fois comme engrais et amendement. Sept professeurs/étudiants du Lycée Technique Agricole Émile Badiane à Bignona ont également rejoint les sessions. Ce projet ONUDI vise à renforcer les aspects environnementaux et sociaux du secteur sénégalais de la mangue, afin d'améliorer sa compétitivité.

“

Pour soutenir ce renforcement des capacités, notre équipe technique et nos partenaires sénégalais ont cherché des technologies locales pour la récupération des déchets et coproduits dans la filière mangue, et ont développé un outil de comparaison pour cibler les solutions les plus adaptables.



ASSISTANCE TECHNIQUE ; RECHERCHE & INNOVATION POUR

Production durable



SOUTIEN POUR

Producteurs/Exportateurs



CONTRIBUTION AUX ODD



PROJECT



PROGRAMME





ENTRAÎNEMENT DE SURVIE D'ENTREPRISES POUR LA RÉGION PACIFIQUE

Depuis mi-2020, le COLEACP et l'**African Management Institute** ont organisé des entraînements de survie d'entreprises en ligne pour soutenir les entreprises des pays ACP face à la crise de la COVID-19. L'expérience dans le Pacifique a été différente des autres régions, et en mai-juillet 2021 un entraînement de 2 mois a rassemblé 20 participants (dont 54 % de femmes) issus de pays du Pacifique. Les participants ont pu accéder à des outils pratiques essentiels pour soutenir leurs entreprises face aux défis. Des suivis de « prises de température » ont montré que 100 % des entreprises mettaient en œuvre ce qu'elles avaient appris, dont 60 % « très souvent ». Par la suite, les participants ont pu continuer sur des forums de discussion en ligne, et également solliciter un accompagnement d'entreprise sur mesure à travers le COLEACP.

PROGRAMME



QU'EST-CE QUE LE PROGRAMME VOUS A AIDÉ À FAIRE DIFFÉREMENT ?

« *Innover dans l'organisation de mes achats et ma promotion en faisant du marketing en ligne à travers Facebook vers mes réseaux, ce qui a multiplié par 3 mon revenu* ».

QU'EST-CE QUI VOUS A MARQUÉ LE PLUS ?

« *Les outils étaient bien structurés et ainsi faciles à comprendre, et ils m'ont été très précieux, en particulier en ce moment très critique* ».



FORMATION POUR

Entreprises (dans le contexte de la COVID-19)



SOUTIEN POUR

Producteurs/Exportateurs ; Autorités compétentes



CONTRIBUTION AUX ODD



DEUX NOUVEAUX OUTILS DE FORMATION À DISTANCE DÉVELOPPÉS EN COLLABORATION AVEC LA FAO ET L'IPPC

Alors que la formation à distance est devenue une alternative vitale à la formation en présentiel, le COLEACP s'est associé au secrétariat de la Convention internationale pour la protection des végétaux (CIPV) et de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) pour développer deux nouvelles formations à distance pour les praticiens phytosanitaires au niveau mondial. L'outil de formation autorise à la fois l'auto-formation et le tutorat à distance. Les deux formations sont **[l'Analyse du risque phytosanitaire](#)** (ARP) – qui détaille les trois étapes de l'ARP, comment déterminer si un organisme est un ravageur, s'il devrait être régulé, et si des mesures phytosanitaires sont nécessaires ; et la certification pour l'exportation – couvrant pas-à-pas tous les aspects de ce processus complexe et les activités clés pour promouvoir le commerce sécurisé des végétaux et des produits végétaux.

“

Le contenu de la formation a été développé par des experts en santé des végétaux sélectionnés au niveau mondial, sous les auspices du secrétariat de la CIPV et avec la supervision du Comité de mise en œuvre et de renforcement des capacités de la CIPV.

Secrétariat CIPV



FORMATION POUR

Santé des plantes ; sécurité sanitaire des aliments ; certification à l'exportation

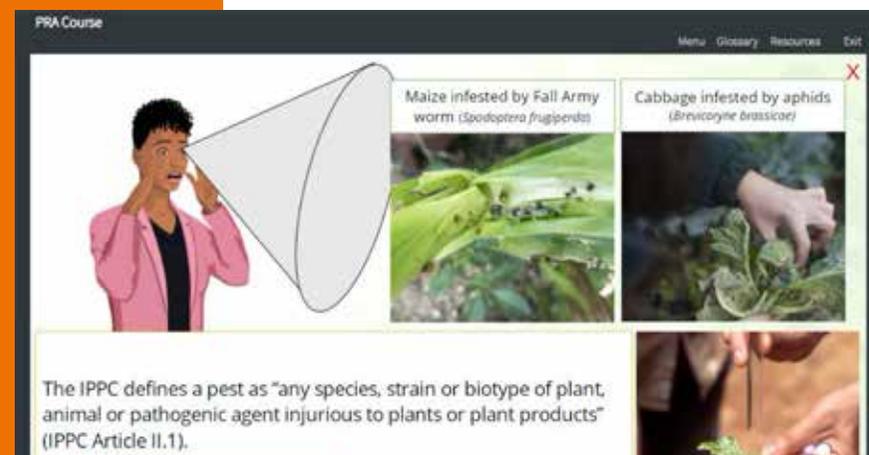


SOUTIEN POUR

Autorités compétentes ; ONPV



CONTRIBUTION AUX ODD



FONDÉE PAR LE 11^E FONDS EUROPÉEN POUR LE DÉVELOPPEMENT (FED) VIA LE SECRÉTARIAT DU COMESA



Convention Internationale pour la Protection des Végétaux



Le secrétariat de la CIPV, à la demande du marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA), en lien avec le programme FFM SPS, ont uni leurs forces et partagé leur expertise pour développer ces nouveaux cours de formation à distance.

PROGRAMME



ZIMBABWE : LES PETITS PRODUCTEURS D'ANANAS RÉUSSISSENT LA CERTIFICATION BIOLOGIQUE

En 2019, le cyclone Idai a dévasté une grande partie de l'est du Zimbabwe. Les producteurs d'ananas de la vallée du Rusitu, Chipinge, étaient parmi les plus affectés. Dans le cadre des efforts de reconstruction, l'Organisation nationale pour le développement et la promotion du commerce, **ZimTrade**, a sollicité le soutien du COLEACP pour le Rusitu Valley Fruit Growers and Marketing Trust, en priorisant l'aboutissement de la certification biologique. Malgré les défis supplémentaires posés par la COVID-19, deux années de partenariat multi-organisation ont donné leurs fruits en août 2021 quand 45 petits producteurs d'ananas de la vallée du Rusitu ont reçu la certification biologique par **Ecocert**. Pour les petits producteurs, il s'agit d'un pas déterminant vers l'accès à des marchés internationaux lucratifs pour leurs fruits.

“

« Le Trust est enthousiaste, ZimTrade est enchanté, GreenStone Foods est sur un nuage alors que le COLEACP réfléchit à s'appuyer sur ce succès pour soutenir le Trust dans sa croissance. Quelle aventure ! »

William Zirebwa,
Relais national
du COLEACP au
Zimbabwe



ASSISTANCE TECHNIQUE POUR

Renforcement des capacités ; Production et commerce durables ; Réglementations et standards



SOUTIEN POUR

Structures de soutien aux petits producteurs ; Opérateurs



CONTRIBUTION AUX ODD



PROGRAMME



TRAVAILLER VERS LA CERTIFICATION : UNE DÉMARCHE QUALITÉ POUR LA FORMATION

Le COLEACP est entré dans une démarche de certification pour améliorer la satisfaction vis-à-vis de son offre de formation. La première tâche était de développer un cadre des compétences pour s'assurer que notre offre de formation correspondait aux besoins de nos experts, membres et partenaires : les emplois occupés par tous les acteurs de la chaîne de valeur horticole ont été décrites grâce à un ensemble de fiches de postes. En 2021, le cadre a été validé par les professionnels du secteur au travers d'une série de questionnaires en ligne dans les pays ACP. Ce retour des parties prenantes constitue la base de notre cadre des compétences, comprenant notre offre de formation organisée par thèmes et postes, ce qui va renforcer notre système de gestion de la formation et contribuer à la certification.



« Le COLEACP travaille depuis des années au soutien du secteur horticole. Aujourd'hui, nous voulons aller plus loin et améliorer le service que nous vous offrons. Pour cette raison, nous engageons notre service Formation dans une démarche qualité ».

Emmanuelle Prunier,
Responsable de l'assurance qualité de la formation



FORMATION POUR

Méthodologie de renforcement des capacités



SOUTIEN POUR

Producteurs/Exportateurs Autorités compétentes ; Nouveaux rôles dans le secteur agricole



CONTRIBUTION AUX ODD



PROGRAMMES





LE PROGRAMME NExT KENYA RÉCOMPENSÉ EN TANT QUE « MEILLEUR PARTENAIRE DE DÉVELOPPEMENT » PAR ASOK

Le programme **NExT Kenya** du COLEACP a été récompensé en tant que « meilleur partenaire de développement » aux **Prix d'excellence de la filière avocat au Kenya**, une initiative de la **Société de l'avocat du Kenya**, reconnaissant sa contribution à l'avancée de l'horticulture au Kenya.

Financé par l'UE, le programme NExT Kenya (*New Export Trade*) implique les parties prenantes de l'horticulture au Kenya. NExT Kenya cible les chaînes de valeur complètes, en se concentrant sur les très petites, petites et moyennes entreprises (TPE et PME) et a initié le développement de **Guides de bonnes pratiques** pour l'avocat. Le programme soutient les revenus des ménages à travers la création d'opportunités d'emplois, et améliore la sécurité alimentaire, la sécurité sanitaire des aliments et la nutrition en augmentant la résilience, l'inclusivité et la durabilité des chaînes de valeur horticoles kényanes.

“

« La récompense montre la confiance dans l'approche et la méthodologie du COLEACP développée au cours des années, et va renforcer l'engagement à travailler avec les parties prenantes pour libérer le plein potentiel des chaînes de valeur horticoles et contribuer à l'amélioration des conditions de vie ».

Dr Chagema
Kedera
Coordinateur du
programme



DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES

Production durable et commerce; Santé des plantes; Sécurité sanitaire des aliments



SOUTIEN POUR

Ensemble de la chaîne de valeur



CONTRIBUTION AUX ODD



PROGRAMME



TROUVER DES ALTERNATIVES POUR CONTRÔLER LES ORGANISMES NUISIBLES ET LES MALADIES PRIORITAIRES

Chaque année, l'usage de nombreux produits de phytosanitaires des plantes est affecté par des changements réglementaires, et les producteurs doivent souvent changer leurs méthodes de production pour être en conformité avec les nouvelles règles. Tout non-respect peut conduire à l'interception et la destruction du produit, causant des pertes significatives, à la fois financières et en termes de réputation. Soutenus par le programme Fit For Market SPS, les experts du COLEACP ont établi une liste de combinaisons culture/organisme nuisible prioritaires. Les produits phytosanitaires de protection existants permettant de répondre à ces enjeux, mais qui ne sont pas encore testés ou agréés dans les pays ACP, font l'objet d'une liste restreinte. Les experts du COLEACP cherchent alors à identifier les solutions les plus adaptées et négocient leur développement. Cette recherche enrichit également notre assistance technique et nos activités de formation.

“

« Même si elles sont moins toxiques et ne laissent pas de résidus, les méthodes de biocontrôle ont besoin d'être déclarées localement. Plus d'investissement est nécessaire dans ce domaine de la part des secteurs privé et public ».

Édouard Lehmann,
Responsable de
la recherche et
de l'innovation,
COLEACP



COURTAGE EN RECHERCHE & INNOVATION

Sécurité sanitaire des aliments ; Production durable



SOUTIEN POUR

Producteurs/Exportateurs ; Autorités compétentes



CONTRIBUTION AUX ODD



PROGRAMME



SOUTENIR UN SECTEUR AGRICOLE ET AGRO-ALIMENTAIRE VERT ET RÉSILIENT DANS LES CARAÏBES

Le COLEACP est partenaire de l'[Institut interaméricain pour la coopération en agriculture](#) pour développer une [Série sur les succès des entreprises agro-alimentaires des Caraïbes](#) qui soutiennent le secteur agricole et alimentaire dans les Caraïbes. Les sessions en ligne se concentrent sur le développement de l'entrepreneuriat, et présentent les succès de TPE et de PME à travers la région.

La série a été lancée en juin, avec le premier événement traitant de la construction de la résilience et des nouvelles opportunités post-COVID pour les entreprises des Caraïbes. Trois sessions supplémentaires en 2021 ont présenté la promotion de la bioéconomie et des entreprises vertes ; les liens agriculture-tourisme post-COVID ; et comment assurer la qualité et la sécurité sanitaire des aliments. À ce jour, cinq sessions ont rassemblé environ 1.200 participants de plus de 70 pays.

“

« Nous avons besoin de progresser et mettre en œuvre des concepts tels que le régionalisme caribéen, l'agrotourisme, la bioéconomie, le commerce international, l'inclusion de la jeunesse et le transfert de technologie ».

Manuel Otero
Directeur
général, IICA



RÉSEAUX & ALLIANCES POUR

Entreprise ; Business ; Environnement ;
Production et commerce durable ;
Sécurité sanitaire des aliments



SOUTIEN POUR

Producteurs/Exportateurs



CONTRIBUTION AUX ODD



PROGRAMME



UNE VITRINE POUR LES INNOVATIONS ET LES SUCCÈS D'ENTREPRISES AFRICAINES

L'Organisation panafricaine des agriculteurs (PAFO) et le COLEACP ont lancé leur projet collaboratif **Série Innovations** en novembre 2020 pour partager des histoires inspirantes et de meilleures pratiques d'entreprises agricoles et de PME africaines. En 2021, six webinaires bimestriels ont présenté 35 entreprises/groupes d'agriculteurs. La série se concentre sur les innovations tout au long de la chaîne de valeur pour transformer les systèmes alimentaires, promouvoir l'agriculture durable et l'investissement. Elle met en valeur les organisations qui soutiennent un environnement favorable pour développer des entreprises et PME africaines conduites par des agriculteurs, créer des emplois et impacter les communautés rurales. Des fiches d'entreprises régulièrement publiées présentent les modèles d'entreprises qui réussissent. Les enregistrements peuvent être vus sur les chaînes YouTube de la [PAFO](#) et du [COLEACP](#).

“

Oluwaseun Sangoleye est l'une des nombreuses femmes entrepreneures qui ont contribué aux webinaires de la Série Innovations. Elle est la directrice générale de Baby Grubz, Nigeria, une entreprise sociale innovante qui fabrique des repas emballés pour nourrissons et des en-cas faits de graines, fruits et légumes.



RESEAUX & ALLIANCES POUR

Production et transformation agricoles innovantes ; Entreprises



SOUTIEN POUR

Producteurs/Exportateurs ; Organisations de gestion d'entreprise



CONTRIBUTION AUX ODD



PROGRAMMES





LA DIRECTIVE SUR LES PRATIQUES COMMERCIALES DÉLOYALES DEVIENT LÉGALE DANS LA PLUPART DES PAYS DE L'UE

Depuis plus de 10 ans, le COLEACP fait partie d'une coalition, incluant Oxfam, le Fair Trade Advocacy Office (FTAO) et la Fédération internationale des mouvements d'agriculture biologique (IFOAM-EU), qui plaide auprès de l'UE pour qu'elle s'attaque aux pratiques commerciales déloyales dans les chaînes de valeur agricoles. Nous avons plaidé fortement pour que de nouvelles dispositions légales soient étendues au-delà de l'UE pour également protéger des fournisseurs de pays tiers. La [directive UE 2019/633](#) a été officiellement adoptée en 2019. En 2021, le COLEACP a continué à travailler avec un groupe d'organisations de défense pour suivre comment les États membres de l'UE mettent en application la directive, et pour s'assurer que les opérateurs de la chaîne d'approvisionnement sont informés de leurs droits selon la directive et les procédures qui peuvent être utilisées.



En novembre 2021 nous avons soutenu le FTAO pour diffuser un tract d'information pour les opérateurs dans les pays tiers, et pour promouvoir un atelier en ligne sur les économies en développement et émergentes.



RÉSEAUX & ALLIANCES POUR

Production et commerce durable ; Enjeux sociaux



SOUTIEN POUR

Entreprises et organisations professionnelles



CONTRIBUTION AUX ODD



PROGRAMMES



MARCHÉS EUROPÉENS POUR LES FRUITS ET LÉGUMES DES PAYS ACP

Cette étude de marché majeure a été publiée par le service Informations sur les marchés en septembre 2021. Quatre années après le rapport original du COLEACP en 2017, cette nouvelle publication fournit une mise à jour sur l'évolution du marché européen, et les opportunités de développement dans ce marché pour les fruits et légumes provenant des pays ACP. Cette analyse qualitative et quantitative identifie les opportunités dans trois catégories : les principaux segments de marché en développement ; les marchés de niche avec un potentiel de développement important ; les principaux segments de marché qui se sont bien développés. Le rapport pointe qu'à l'avenir il sera important de promouvoir la contribution de produits importés dans l'UE au développement durable de l'agriculture dans les pays en développement, particulièrement dans les régions ACP.

“

« La production biologique contribue à la ré-évaluation de la production de fruits et légumes, dont l'image a été abimée par la couverture médiatique des scandales sanitaires et de l'impact négatif des pratiques intensives agricoles sur l'environnement ».

Étude du marché
européen
du COLEACP



APERÇU SUR LES MARCHÉS POUR

Les fruits et légumes frais et transformés commercialisés dans l'UE



SOUTIEN POUR

Producteurs/Exportateurs ; Organisations et associations professionnelles



CONTRIBUTION AUX ODD



PROGRAMME



BÉNÉFICIER AU MIEUX DES FOIRES COMMERCIALES

En 2021, alors que les foires commerciales ont ré-ouvert après la pandémie, nous avons organisé des sessions de formation avec des événements en ligne et de l'accompagnement personnalisé. Et en collaboration avec [ProFound](#), organisateur du Pavillon biologique de l'Afrique à BioFach eSpecial en février, nous avons produit des Guides des foires commerciales pour soutenir les visiteurs et les exposants avant, pendant et après une foire. Lors de l'événement mixte Fruit Attraction en octobre, le COLEACP a apporté son soutien à 80 entreprises utilisant la plateforme en ligne LIVEConnect. L'un des principaux défis pour les exportateurs horticoles des pays ACP est de trouver les bons acheteurs – mais participer aux foires commerciales n'est valable par rapport à l'investissement que si les exportateurs sont bien préparés et savent comment présenter leur entreprise et leurs produits.

“

« La foire commerciale est aussi un bon endroit pour obtenir de nouvelles possibilités de parler des gens, de la planète et des profits. Comment peut-on faire du commerce au niveau régional et de manière durable ? »

Adegboyega David Sodade du COLEACP, [Fruit Logistica Newsletter](#)



FORMATION ; APERÇU DU MARCHÉ POUR

Développement d'entreprise ;
Commerce équitable



SOUTIEN POUR

Producteurs/Exportateurs ;
Organisations de gestion d'entreprise



CONTRIBUTION AUX ODD



PROGRAMME



COVID-19 : TRAVAILLER EN SÉCURITÉ TOUT AU LONG DE LA CHAÎNE DE VALEUR

Depuis 2020, le COLEACP a développé des outils visuels simples et innovants pour transmettre des messages clés sur la sécurité COVID-19, à l'intention de tout le personnel des entreprises horticoles des pays ACP, des ouvriers agricoles aux directeurs d'entreprises en passant par les vendeurs de rue. En 2021, nous en avons distribué plus de 1 000 copies en français et en anglais à nos entreprises horticoles partenaires, à travers nos relais et logisticiens nationaux. En collaboration avec les relais, nous avons produit une vidéo présentant les outils et expliquant leur utilisation. Notre formation à la sécurité COVID-19 est maintenant améliorée avec de nouvelles informations sur les vaccins, des mesures COVID mises à jour, et un contenu plus complet avec exercices. Les sessions de formation de groupe ont continué en 2021, et des accompagnements au sein des entreprises ont été également organisés sur demande.



COMMENT PORTER LE MASQUE ?



ASSISTANCE TECHNIQUE ; FORMATION POUR

Renforcement des capacités ; Soutien social ; Production et commerce durables



SOUTIEN POUR

Toute la chaîne alimentaire



CONTRIBUTION AUX ODD



PROGRAMME



Se laver les mains



Mouille et savonne tes mains



Frotte tes paumes



Frotte entre tes doigts



Frotte le dessus de tes mains



Frotte le dos de tes doigts



RENFORCER LES LIENS ENTRE LES PETITS PRODUCTEURS, LES GROUPES D'AGRICULTEURS ET LES MPME

Le COLEACP via le programme FFM a développé ses premières sessions de formation pilote sur la mise en place d'un service commercial au sein d'une organisation professionnelle. Cette formation, réalisée en collaboration avec l'Agence nationale de conseil agricole et rural Direction de zone des Niayes (ANCAR Thiès), s'adresse aux producteurs du secteur maraîcher opérant sur le marché local officiel. L'élaboration de cette formation s'est appuyée sur les outils développés par la FAO pour les vulgarisateurs/facilitateurs travaillant avec des groupements de producteurs en Afrique de l'Ouest (outils COQUA).

Avec l'association industrielle **Global Shea Alliance**, nous nous concentrons sur deux défis : la culture ne fournit que des emplois à temps partiel et saisonniers, et une approche holistique de la production fait défaut. En 2021, le renforcement des capacités en matière d'analyse coûts/avantages pour les petits producteurs a fourni de nouveaux outils de planification et de budgétisation aux agriculteurs principaux et au personnel de l'ONG **Cord**.

“

Dans le cadre du projet pilote de l'Alliance Global Shea pour permettre aux membres d'avoir une autre source de revenus en dehors de la saison du karité, un atelier de formation sur le terrain du COLEACP a été organisé en mars 2021 pour les femmes de la coopérative Tupoare au Ghana, qui se sont lancées dans la culture de fruits et légumes. Elles ont appris à transmettre les bonnes pratiques de production aux travailleurs et aux petits producteurs.



RÉSEAUX ET PARTENARIAT POUR RENFORCEMENT DES CAPACITÉS POUR

Renforcement des capacités ;
Production et commerce durables ;
Questions sociales



SOUTIEN POUR

Structures d'organisation des petits exploitants ; Organisations et associations professionnelles



CONTRIBUTION AUX ODD



PROGRAMME



R-SAT : LE NOUVEL OUTIL DU COLEACP POUR UNE ÉVALUATION RAPIDE DES SYSTÈMES SPS NATIONAUX

Les experts du COLEACP ont développé un nouvel outil d'évaluation rapide SPS (Rapid SPS Assessment Tool ou R-SAT), un guide pas-à-pas qui assiste les pays ACP pour renforcer leurs systèmes SPS en cohérence avec les standards internationaux. R-SAT permet de développer un plan d'action national des priorités basé sur une vision stratégique commune acceptée par toutes les parties prenantes. Il ne remplace pas les outils existants (par exemple les guides de la FAO et de l'OMC, l'Évaluation des capacités phytosanitaires de l'IPPC, le Guide de hiérarchisation des investissements SPS pour l'accès au marché du STDF) ; le R-SAT permet plutôt une rapide analyse préliminaire et produit des informations qui peuvent ensuite nourrir ces évaluations plus en profondeur. En 2021, les experts SPS ont participé à une formation en ligne au R-SAT, et leur retour a orienté la finalisation de l'outil.

“

La Côte d'Ivoire fait partie des pays pilotes dans l'utilisation du R-SAT. En juin 2021, un atelier national des parties prenantes s'est accordé pour se focaliser sur le secteur du Capsicum (piment). Avec le soutien des experts du COLEACP, un groupe de travail technique public-privé a développé un plan d'action prioritaire pour le secteur. En octobre 2021, le plan a été validé par la Direction de la protection des plantes, du contrôle et de la qualité,, et sa mise en œuvre est en cours.



ASSISTANCE TECHNIQUE POUR

Santé des plantes ; Sécurité sanitaire des aliments ; Développement d'entreprise



SOUTIEN POUR

Producteurs/Exportateurs ; Autorités compétentes



CONTRIBUTION AUX ODD



PROGRAMME



VERT LIMITED KENYA : REPENSER LA STRATÉGIE D'ENTREPRISE PENDANT LA COVID

Dans une courte vidéo, Jane Maina, directrice générale de l'entreprise d'exportation kenyane Vert Ltd, décrit comment le soutien du programme du COLEACP depuis 2009 a été déterminant pour que l'entreprise se mette en conformité avec les standards de la sécurité sanitaire des aliments. En 2021, en réponse à la pandémie, le besoin clé était de repenser et réorienter l'entreprise, en s'appuyant sur un accompagnement d'entreprise adapté et une revue des dispositions financières de l'entreprise, ainsi qu'une assistance sur site pour rationaliser les opérations de séchage de mangue. L'entreprise a pu offrir un emploi à 250 jeunes (dont environ 85 % de femmes), et sensibiliser les agriculteurs aux produits de première qualité, augmentant leurs revenus. L'entreprise Vert Ltd se procure 100 % des produits qu'elle exporte vers l'UE auprès de petits producteurs.

“

« Le COLEACP nous a en fait contactés de manière très personnalisée pour comprendre ce que nous faisons, ce qui posait des difficultés, et a su nous soutenir où nous en avons le plus besoin ».

Jane Maina,
MD, Vert Ltd



ASSISTANCE TECHNIQUE POUR

Accès au financement ;
Développement d'entreprise



SOUTIEN POUR

Producteurs/Exportateurs



CONTRIBUTION AUX ODD



PROGRAMMES





LA COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE DU COLEACP

Le COLEACP est une association interprofessionnelle sans but lucratif représentant les intérêts des producteurs/exportateurs d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) et des importateurs de fruits, légumes, fleurs et plantes de l'Union européenne (UE).

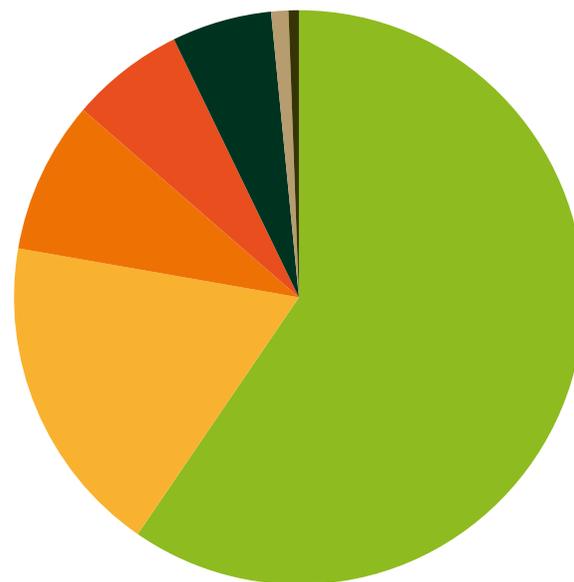
C'est donc un réseau d'entreprises, d'organisations professionnelles et d'expert-e-s engagé-e-s dans l'agriculture solidaire et durable. Le COLEACP soutient le développement durable et solidaire des secteurs privé et public par le biais de programmes de coopération technique et de renforcement des capacités dans 50 pays ACP, financés par des bailleurs internationaux (principalement l'Union européenne en coopération avec l'OEACP).

Mise à jour des membres

En 2021, le COLEACP a ratifié 18 nouveaux membres, portant le total à plus de 500 pour la première fois – nous avons désormais 512 membres. Nous sommes heureux d'accueillir ces nouveaux membres issus du Cameroun, de la Côte d'Ivoire, du Ghana, du Kenya, de Madagascar, du Mali, du Rwanda, de la Sierra Leone, du Togo et du Zimbabwe.

Nos membres représentent 44 pays des régions ACP et de l'Union européenne.

Plus de la moitié des membres du COLEACP sont des producteurs/exportateurs/transformateurs ACP, allant des opérateurs à grande échelle aux MPME.



Notre organisation

Les activités du COLEACP s'organisent autour de trois pôles. Elles sont gérées et mises en œuvre par sept départements et des services d'appui transversaux. Ces activités sont financées par nos programmes.

1 

FACILITER L'ACCÈS AU MARCHÉ

- INFORMATIONS SUR LES MARCHÉS
- COURTAGE EN RECHERCHE ET INNOVATION
- RÉGLEMENTATIONS ET STANDARDS

2 

RENFORCER LES CHAÎNES DE VALEUR

- ASSISTANCE TECHNIQUE
- FORMATION

3 

AUGMENTER L'IMPACT

- RÉSEAUX ET ALLIANCES
- ACCÈS AU FINANCEMENT

SERVICES D'APPUI, Y COMPRIS INFORMATION/COMMUNICATION



- Les bureaux du COLEACP se situent à Bruxelles dans un nouvel espace de travail flexible, à Paris Rungis (siège), à Nairobi et bientôt en Afrique de l'Ouest.
- Notre *modus operandi* privilégie les interventions à la demande, l'investissement dans les capacités et l'expertise locales et la coopération Sud-Sud.
- Notre ancrage local est fort de 16 représentants locaux engagés (dénommés « relais nationaux ») dans chacune des régions ACP. Ils nous permettent notamment de rester en contact avec nos chaînes de valeur sur le terrain et de renforcer nos réseaux.



- Depuis la pandémie de la COVID-19, comme de nombreuses organisations, nous avons amélioré nos modes de travail à distance et notre capacité numérique.
- En 2021, nous avons continué à développer et à étendre notre utilisation de l'apprentissage en ligne, à distance, et hybride en fournissant à notre vaste réseau de formateurs experts une formation spécifique aux méthodes d'apprentissage en ligne.
- Parmi nos activités récentes, nous nous efforçons de tester et développer de nouvelles ressources numériques telles que les plateformes de e-commerce et les solutions innovantes de traçabilité numérique comme la *blockchain*.



- Alors que certains programmes arrivent à leur terme et que de nouveaux se mettent en place, le COLEACP s'efforce d'adopter une approche flexible et collaborative de la gestion de projet.
- Au cours de l'année 2021, notre plan d'action COVID-19 a continué à orienter les activités de des programmes.
- Notre équipe internationale, de plus en plus étendue, a appris à travailler, à collaborer (et à jouer) ensemble en utilisant notamment des outils en ligne.



NOTRE ENGAGEMENT EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Vers un système d'auto-évaluation 2.0

La durabilité – environnementale, sociale et économique – est un élément clé de la mission du COLEACP. Nos membres sont encouragés à signer notre Charte durabilité et à compléter régulièrement notre système d'auto-évaluation de la durabilité, initialement développé dans le cadre du programme Fit For Market.

Le système permet aux producteurs et aux entreprises agroalimentaires de suivre l'évolution de leurs impacts dans ces trois domaines, et de démontrer leurs progrès à leurs clients actuels et potentiels.

En 2021, la mise à niveau vers la version 2.0 a commencé, intégrant un système de remplissage plus simple, des conseils améliorés, des rapports automatisés et l'option pour les répondants uniques ou multiples. Le retour d'information des experts formés à la version bêta est utilisé pour le développement du système final.

La Charte durabilité du COLEACP

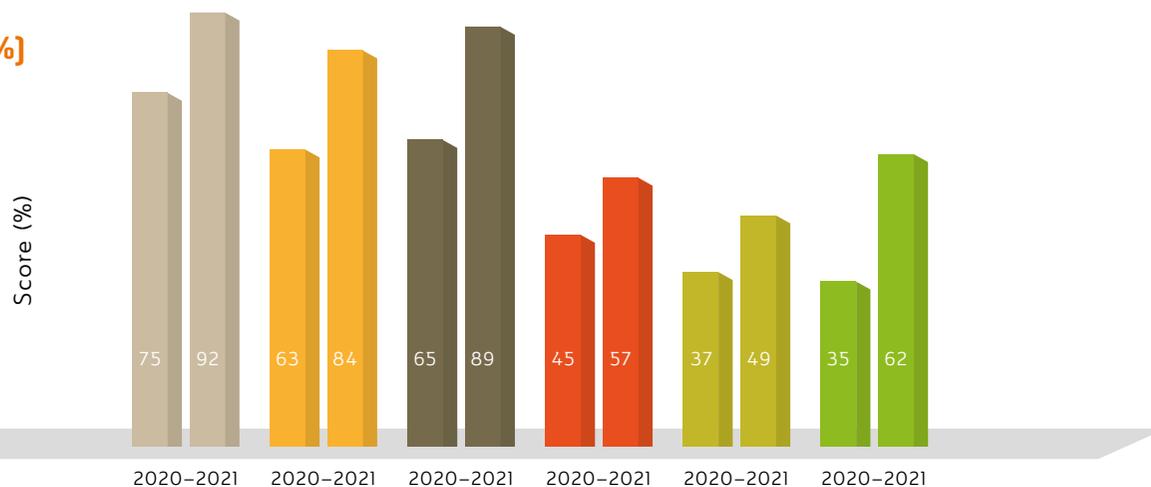
En tant que producteurs et exportateurs de fruits et légumes dans les pays ACP et importateurs dans l'Union européenne, nous nous sommes engagés à mener nos activités de manière durable.

Nous reconnaissons que le développement durable exige un engagement continu de notre part, à la fois en tant qu'entreprises individuelles et dans notre travail avec les autres parties prenantes. Cette charte définit notre engagement en matière de durabilité autour de sept domaines :

- LOIS ET RÈGLEMENTS
- PRATIQUES DES ENTREPRISES
- PRATIQUES COMMERCIALES
- CONDITIONS DE TRAVAIL
- ENVIRONNEMENT
- QUALITÉ DU PRODUIT
- BONNES PRATIQUES AGRICOLES

Les scores moyens des producteurs sont en hausse

Score [%]



■ Droits du travail ■ Santé et sécurité au travail ■ Qualité de la sécurité des aliments ■ Bonnes pratiques agricoles ■ Gestion des sols ■ Gestion de la biodiversité

PARTENARIATS

La stratégie de partenariat du COLEACP et des programmes dont la mise en œuvre lui est confiée vise globalement à consolider et à améliorer l'efficacité, l'impact, la durabilité de l'approche et de l'action en faveur de l'émergence de nouvelles générations d'acteurs privés et publics capables de transformer l'agriculture en un système de développement durable et inclusif pour les pays ACP. Plus spécifiquement, les objectifs des partenariats du COLEACP via ses programmes ont une dimension technique : la constitution d'alliances clés doit permettre de disposer des capacités techniques à la hauteur de l'ambition holistique de son approche en faveur d'un secteur horticole ACP-UE durable. Cela se traduit opérationnellement par l'échange d'informations utiles sur le terrain ou en phase de conception d'actions, des activités de plaidoyer commun pour le secteur horticole ACP dans les forums nationaux, régionaux et internationaux, des actions de communication conjointe ou encore la mise en œuvre d'activités par pays au service des résultats attendus similaires et/ou complémentaires des programmes. Ce sont ainsi environ 250 partenaires qui ont fait l'objet d'échanges réguliers avec les différents départements du COLEACP mobilisés dans le cadre de ses programmes dont certains font l'objet d'accords officiels.

Exemples d'activités de partenariat en 2021

Webinaires



Développée avec l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA), la **série sur les entreprises agroalimentaires des Caraïbes** a été lancée en juin 2021.



Pour célébrer l'Année internationale des fruits et légumes des Nations Unies, la **série sur l'industrie des fruits et légumes** organisée en partenariat avec l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a été lancée en septembre 2021.



Lancées en novembre 2020 avec l'Organisation panafricaine des agriculteurs (PAFO), cinq sessions de la **série Innovations** ont eu lieu en 2021, mettant en avant les succès des entreprises et PME africaines dirigées par des agriculteurs.

Formation à distance



Avec la Convention internationale pour la protection des végétaux (CIPV), nous avons co-développé deux nouveaux cours en ligne pour les praticiens phytosanitaires du monde entier, sur l'**analyse du risque phytosanitaire** et la **certification des exportations**.



Nos **Business Survival Bootcamps** (Entraînements de survie d'entreprise), en collaboration avec l'African Management Institute (AMI), ont été lancés en juin 2020 en réponse à la COVID-19, et se sont poursuivis en 2021.





Événements



En juillet, lors des journées scientifiques du Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires, nous avons co-organisé un événement parallèle avec **Agrinatura**, **DeSIRA LIFT** et le Forum pour la recherche agricole en Afrique (**FARA**).



Avec le **Food Bridge**, nous avons soutenu l'organisation du Forum alimentaire de la diaspora africaine en septembre.



Avec l'Alliance pour une révolution verte en Afrique (**AGRA**), nous avons co-organisé une session lors du sommet AGRF 2021.

Entreprises



Avec la Caribbean Agro-Industrial Association (**CABA**), la Caribbean Association of Investment Promotion Agencies (**CAIPA**) et **Caribbean Export**, nous nous efforçons d'attirer les investissements dans l'agro-industrie de haute technologie.



Des partenariats sont en cours avec les institutions financières **ABC Fund** et **EDFI AgriFI** pour un certain nombre de PME africaines.



Le COLEACP a travaillé avec **GLOBALG.A.P.** pour piloter et donner un retour sur la nouvelle version 6.

Pratiques commerciales déloyales



Depuis plus de 10 ans, le COLEACP fait partie d'une coalition d'organisations, dont **Oxfam**, le Fair Trade Advocacy Office (**FTAO**) et la Fédération internationale des mouvements d'agriculture biologique (**IFOAM-EU**), qui font pression sur l'UE pour qu'elle s'attaque aux pratiques commerciales déloyales (PCD) dans les chaînes d'approvisionnement agricoles.

Académiques



En collaboration avec la Tanzania Horticultural Association (**TAHA**), la Nelson Mandela African Institution of Science and Technology (**NM-AIST**) et le World Vegetable Center (**WorldVeg**), nous développons un programme de formation pratique accrédité en horticulture en Tanzanie.

L'ÉQUIPE



Tous les membres du personnel du COLEACP, les relais nationaux et les membres du Conseil d'administration gèrent et développent des activités dans leur propre domaine sur la base des valeurs de l'association. Ensemble, nous nous efforçons de maintenir une culture qui vise à obtenir des résultats pour le bien public. Individuellement, nous cherchons un sens à ce que nous faisons, et le trouvons en contribuant à la construction d'un monde que nous espérons plus durable. Nous visons également à appliquer nos recommandations à nous-mêmes par le biais du renforcement des capacités.



Adegboyega David
SODADE



Alexandra
WAFFLARD



Alice
**JACQUES DE
DIXMUDE**



Amalia
**BANGUERO
COLLAZOS**



Apollo
OWUOR



Axelle
RUPERT



Bénédicte
WERNER



Bruce
CHEMJOR



Camille
DE WERGIFOSSE



Carine
KARUHIJE



Carolina
OTERO



Chagama
KEDERA



Chloé
VIERENDEELS



Chris
DOWNES



Claire-Catherine
PEREZ



Colmar
SERRA



Debora
ADOSSI



Denis
FELICITE-ZULMA



Dorothée
VANDELEENE



Eddy
RANDRIAMIHAJASOA



Edit
KABRE



Edouard
LEHMANN



Edouard
CHOUBIYI



Elena
THIEL



Emanuel
RAMOS



Emmanuel
BOURCELET



Emmanuelle
PRUNIER



Erneste
MURINDWA



Florian
LE HUNG



Frédéric
ROSSENEU



Gabriel
OUIDI



Gaetan
DERMIEN



Géraud
GNANGA



Gisèle
MIZERO



Gnissa Victor
BORO



Grace Ahou
YEBOUET



Grace Ahou
AKAO



Guy
WAMBA



Hans-Willem
VAN DER WALL



Inês
BASTOS



Isaac Paul
NDAMANHYILU



Isolina
BOTO



Jean-Marie
SOP



Jenna
WIJNGAARDE



Jeremy
KNOPS



John
KAVUMA



Julien
DILLY



Karim
DOSTMOHAMED



Koën
VANDERHAEGEN



Koën
MAES



Komabou
TOZO



Laura
WAUTERS



Laurence
REKK



Leena
MALDE



Lilian
MURIUKI



Louise
ABAYOMI



Lucie
BLONDIAU



Mamadou
CONDE



Marco
DIAZ



Margaux
MUYLE



Marian
RENKENS



Marie-Hélène
KESTEMONT



Martin
VAN BRAKEL



Marygoretti
**GACHAGUA
KAMAU**



Maud
DELACOLLETTE



Mereia
VOLAVOLA



Merlene
ODERO



Mikyas
BEKELE



Moctar
FOFANA



Morag
WEBB



Nicolas
SCHÜMMER



Nour
SADDODD



Nursel
GUMUSBOGA



Océane
RENNOTTE



Olga
KOUASSI



Olivier
HERRERA MARIN



Peter
NGOGA



Sami
CHAUVET



Sandra
BORMA



Sebastian
MARINO COTO



Septime
HOUSSOU-GOE



Soline
MALBURET



Stephen
MINTAH



Tchala
BODOMZIDA



Thomas
**CHEVALIER
MENDES LOPES**



Thomas
HILDENBRAND



Tracy
McGEE



Vanessa
SIEG



Véronique
DANS



Vincent
CALLOUD



Vincent
OMER-DECUGIS



Volkert
ENGELSMAN



Wedji
FALL



Weiting
YAO



Wester
SCHEPERS



William
ZIREBWA



Zuzana
MAJESKA



RAPPORT FINANCIER 2021

Transparence financière

Le COLEACP, en tant qu'association à caractère non lucratif régie par la loi 1901, gère ses finances avec pour maîtres mots « raison » et « prudence », dans le cadre du bon fonctionnement de l'association, en conformité avec l'objet associatif et dans un souci de transparence, en recherchant l'équilibre budgétaire tant au niveau de la gestion des programmes qu'elle met en œuvre que dans la gestion des activités connexes de l'association.

Les comptes de l'association sont contrôlés annuellement par le cabinet d'expertise comptable Caderas Martin. Le COLEACP est également soumis aux exigences de

vérification des dépenses, telles qu'imposées par nos bailleurs de fonds, dans le cadre de la mise en œuvre des programmes pour lesquels des subventions ont été reçues.

Rapport de gestion

L'exercice 2021 s'achève sur un résultat net après impôts positif de EUR 37 549, reflet des efforts entrepris au cours des dernières années pour diversifier les sources de financement et d'accroître encore et toujours l'efficacité opérationnelle de l'organisation dans la mise en œuvre de ses activités. Ces bénéfices, affectés en réserves, permettront d'augmenter la capacité financière de l'association à affronter

les différents chantiers en cours et à venir. Cette marge de manœuvre est particulièrement importante à l'heure où le COLEACP doit anticiper la décentralisation des enveloppes budgétaires européennes destinées à la mise en œuvre de programmes de coopération nationaux/régionaux.

L'exercice 2021 a – à l'instar de l'exercice 2020 – été marqué par la pandémie de la COVID-19, qui a entraîné une diminution significative du coût unitaire des actions mises en œuvre sur l'année 2021. Ce gain d'efficacité budgétaire résulte notamment, mais pas exclusivement, de la digitalisation d'une partie des activités, notamment au niveau des départements Assistance technique et Formation, afin de poursuivre la mise en œuvre des activités prévues dans les programmations respectives des programmes malgré un contexte sanitaire compliqué et à évolution rapide.

La réduction du coût unitaire observée est de l'ordre de 35 à 40 % pour les formations digitales par rapport à leur équivalent en présentiel. Cette diminution s'explique par la réduction des coûts logistiques (par exemple, indemnités de transport pour les participants, location de la salle de formation, etc.). La digitalisation des formations permet également de mettre en place une logique linguistique/régionale, et évite ainsi une duplication trop importante de l'offre de formation.

EXTRAIT DU RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

« Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice ».

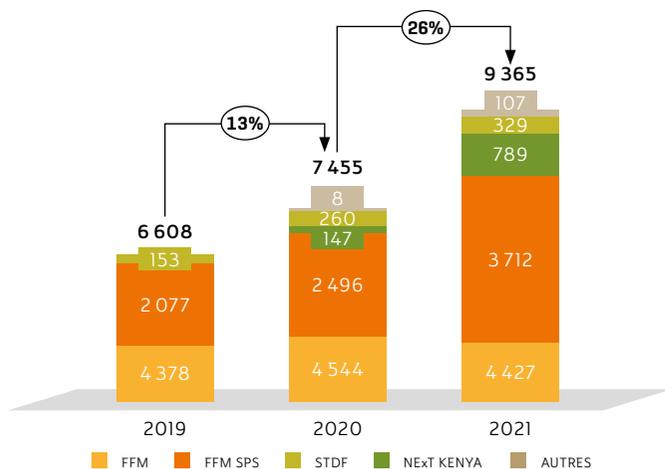
Paris, le 15 juin 2022
Le commissaire aux comptes
Caderas Martin

De plus, 2021 aura été marquée par la reprise des missions terrain des membres de l'équipe des différentes unités de gestion et d'exécution des programmes du COLEACP, entre septembre 2021 et décembre 2021. Cette dynamique de missions s'est d'ailleurs poursuivie sur l'exercice 2022, à l'instar de la reprise des activités de formation collectives en présentiel.

Produits

Les ressources de l'association se décomposent de la manière suivante : (i) les produits de subventions relatifs à l'implémentation des programmes en cours, (ii) les revenus générés par les prestations fournies dans le cadre de contrats de prestations de services et (iii) les cotisations payées par les membres.

Évolution des produits de subventions d'exploitation



L'évolution positive observée sur l'exercice 2021 résulte essentiellement de l'augmentation des produits de subventions liées aux programmes FFM et FFM SPS ainsi qu'à l'accélération du décaissement sur les programmes NEX T Kenya, STDF Guinée, STDF Cameroun et STDF Togo.

Il est important de noter que le rythme de mise en œuvre des programmes FFM SPS et NEX T Kenya s'est sensiblement accéléré au cours de l'exercice. De plus, le COLEACP a également amorcé la mise en œuvre de plusieurs interventions nationales financée par l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) en Guinée, Guinée-Bissau ainsi qu'au Sénégal.

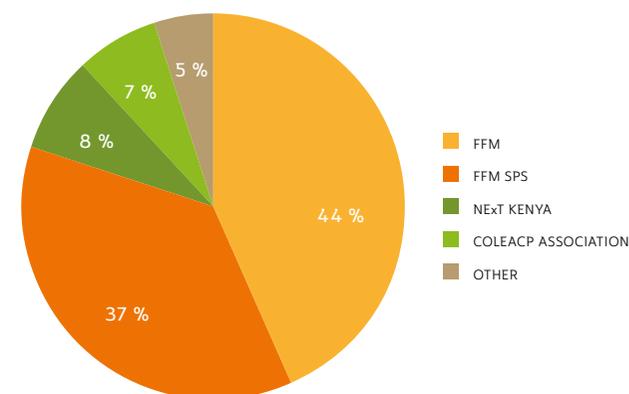
Charges

La ventilation des dépenses par nature de charges permet d'apprécier plus finement les activités menées à bien au cours de l'exercice 2021.

La répartition des emplois reflète l'importance relative des programmes FFM et FFM SPS dans les activités du COLEACP sur l'exercice 2021, ces deux programmes représentant à eux seuls plus de 80 % du total des dépenses encourues sur l'exercice. Ceci s'explique par l'importante accélération de la mise en œuvre sur ces deux programmes, FFM étant à présent clôturé techniquement depuis le 31/12/2021 et le programme FFM SPS dans sa dernière année d'implémentation technique (sous réserve de prolongation éventuelle, à budget constant).

Les emplois de l'association relatifs aux activités hors programmes sous gestion représentent 7 % du total des dépenses. Néanmoins, il convient de noter que, sur l'exercice 2021, des efforts significatifs ont été réalisés pour (i) sécuriser du financement pour les 5 prochaines années, (ii) poursuivre la professionnalisation de l'association, notamment à travers les travaux préparatoires à la mise en place d'un système de gestion de la qualité adapté aux organismes d'éducation/formation (ISO 21001:2018), et (iii) maintenir du liant au niveau des équipes des différentes unités de gestion et d'exécution des programmes à travers l'organisation de réunions internes à distance, ce qui a naturellement entraîné une imputation plus importante sur l'association par rapport aux programmes sous gestion.

Ventilation des coûts par source



Ventilation des charges par nature

L'expertise interne (ressources humaines de l'association) et externe (mobilisation du réseau d'experts formateurs du COLEACP) constitue le principal poste de dépenses.

Les **salaires et traitements**, ainsi que les **charges sociales** y afférentes, ont augmenté en raison de l'évolution du nombre d'équivalents temps plein en moyenne sur l'exercice 2021.

Au niveau des **autres achats et charges** externes, l'exercice 2021 a été marqué par une légère augmentation des frais de logistique ainsi que des dépenses relatives aux voyages et au *per diem* par rapport à l'exercice 2020, en raison notamment de la reprise partielle des missions au cours des troisième et quatrième trimestres 2021. L'augmentation observée s'explique principalement par une mobilisation plus importante d'expertise externe

au cours de l'exercice, en raison essentiellement de l'accélération de la mise en œuvre des programmes FFM, FFM SPS et NExT Kenya.

Les **charges exceptionnelles**, d'un montant de EUR 38 076 sur l'exercice, se composent de (i) EUR 18 498 relatifs aux indemnités de sortie à payer à la suite du déménagement du siège de l'unité de gestion et d'exécution des programmes sise à Bruxelles ; (ii) EUR 10 507 de dépenses inéligibles relatives aux programmes FFM et FFM SPS (dont près de 70 % dues à des problèmes de ségrégation des années, c'est-à-dire les dépenses inéligibles sur l'exercice 2022, mais éligibles sur 2022, car afférentes à des frais d'exploitation qui sont partagés entre tous les programmes), et (iii) un provisionnement complémentaire.

En effet, dans un souci de gestion prudente et pérenne de l'association, il a été décidé

d'effectuer une provision pour risques et charges d'un montant total d'environ EUR 9 071 en anticipation de dépenses inéligibles à reconnaître sur les exercices futurs, portant sur les programmes en cours, et notamment en vue de couvrir d'éventuelles dépenses inéligibles relatives à l'exercice de vérification des dépenses sur les différents programmes sous gestion.

Le COLEACP conserve encore des déficits reportés relatifs engendrée lors de l'exercice 2016, résultant d'une période de latence entre la clôture administrative et financière du programme PIP2 et le démarrage du programme FFM. Le déficit cumulé après déduction des bénéfices réalisés sur le présent exercice sera remboursé par les autorités fiscales françaises sur l'exercice 2022.

Bilan au 31 décembre 2021

Actif			Passif		
EUR	2021	2020	EUR	2021	2020
Actifs immobilisés	24 801	24 801	Capitaux propres	876 371	838 822
Actifs circulants	8 965 280	7 269 127	Provisions pour risques et charges	45 565	65 498
			Dettes long terme	6 887 373	5 415 406
			Dettes court terme	1 180 773	1 039 659
Total général	8 990 082	7 359 385	Total général	8 990 082	7 359 385

Compte de résultats 2021

Compte de résultat synthétique		
EUR	2021	2020
Produits d'exploitation (1)	9 447 570	7 518 918
Charges d'exploitation (2)	(9 382 576)	(7 403 320)
Résultat d'exploitation (3) = (1) + (2)	64 995	115 599
Résultat financier (4)	(46)	-
Résultat courant avant impôts (5) = (3) + (4)	64 949	115 599
Résultat exceptionnel (6)	(27 400)	(59 795)
Impôts société (7)	-	-
Résultat de l'exercice (8) = (5) + (6) + (7)	37 549	55 803



La présente publication a été élaborée par le COLEACP dans le cadre de ses programmes de coopération financés par l'Union européenne (UE), l'Organisation des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (OEACP) et le Fonds pour l'application des normes et le développement du commerce (STDF).

Le contenu de la publication relève de la seule responsabilité du COLEACP et ne peut aucunement être considéré comme reflétant le point de vue de l'UE, de l'OEACP, de l'AFD ou du STDF.

© COLEACP 2022





GROWING PEOPLE

